

► Journée de sensibilisation

La ROUTE dans le PAYSAGE



Impression : CD - Conseil Général de la Gironde - octobre 2013



**DIRECTION DES INFRASTRUCTURES
DIRECTION ENVIRONNEMENT ET TOURISME**



*Animation et intervention : Sylviane Kopp BEGS-DI, Pascal Istvancin Bureau d'étude Est-DI,
Alexandre Humbert Mission Paysage- DET*

Réalisation du document : Sylviane Kopp, Alexandre Humbert, Alain Nouaux BEGS-DI

Programme de la journée

| | |
|--------------|---|
| 8h15 | Accueil des participants, Hall de l'immeuble Gironde |
| 8h30 | Départ en bus Distribution feuille de route, présentation du programme et des objectifs de la journée, introduction au paysage : « grand paysage » et « paysage de la route » |
| 9h15 | Intervention dans le bus : Séquences paysagères commentées. - Première séquence entre Bouliac et Latresne : la RD113 - Deuxième séquence de Latresne à l'entrée de Cambes : RD10 |
| 9h45 | Arrêt 1 – Cambes : L'organisation et les éléments de qualité du paysage - Lecture du paysage - L'Atlas des paysages de la Gironde comme outil ressource. http://atlas-paysages.gironde.fr |
| 10h35 | Arrêt 2 - Sortie Nord de Langoiran : Les acteurs du paysage. - La question des zones de transition, entrées de bourg, zones artisanales... - Le paysage, une pluralité d'acteurs |
| 10h50 | Parcours sur la RD20 de Langoiran à Créon : Une « route-paysage » - Le concept de « route-paysage » - La traversée de 2 unités paysagères de l'Atlas : de F6 « Les collines Sud de l'Entre-deux-mers » vers F5 « L'Entre-deux-mers de Créon » |
| 11h10 | Arrêt 3 - Panorama sur un paysage typique de l'Entre-deux-mers - Lecture de paysage, présentation de l'unité paysagère F5 « L'Entre-deux-mers de Créon » |
| 11h50 | Arrêt 4 – Sortie Est de La Sauve : la RD 671 récemment aménagée - Paysage et lisibilité de la route : quel apport du paysage à la sécurité ? - Présentation d'un bassin de rétention paysagé : enjeux de conception et de gestion |
| 13h00- 14h00 | Pause déjeuner restaurant «la Table» à Créon |
| 14h00-14h40 | Intervention en salle et présentation du programme de l'après-midi La prise en compte du paysage au long du processus d'études et de projet : A quel(s) moment(s) intervient le paysage dans l'élaboration d'un projet routier ? Etude de cas : la RD20 entre Créon et le rond-point du « Poteau » Quelle prise en compte du paysage dans l'étude d'impact ... et après ? |
| 14h40-15h40 | Visite d'application sur la RD20 : les points sensibles paysagers identifiés Arrêt 5 - ruisseau du Gesta. Arrêt 6 - grandes vues sur le paysage. Arrêt 7 - rond-point du Poteau et délaissé routier. |
| 16h30 | Retour prévu à l'Immeuble Gironde |

Le parcours



Pourquoi cette journée ?

- Le Conseil Général est engagé dans deux démarches majeures pour le paysage:
 - Inauguration de l'Atlas départemental du paysage en mars 2012
 - Elaboration d'un Plan d'Action Départemental paysage en 2013
- La Gironde regroupe des paysages de grande qualité, variés et renommés
- La route en constitue un vecteur de découverte et de valorisation majeur.
- La Direction des Infrastructures est un acteur important de l'aménagement du territoire au travers de ces 6000 km de linéaire routier.

► Le paysage : Quelques notions

Le paysage c'est tangible

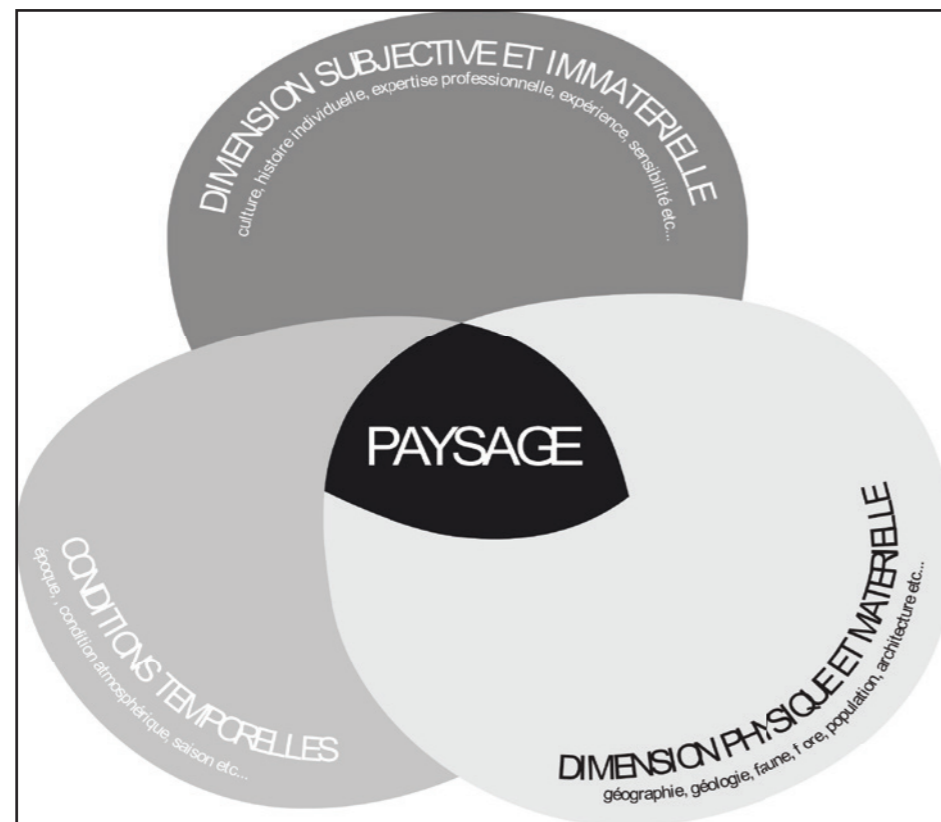
(éléments physiques et construction des sociétés)

Le paysage c'est du mouvement

(conditions temporelles, dynamique d'évolution, changement temporel court (rythme des marais), long (érosion, climat)...)

Le paysage c'est une question de regard

(dimension subjective, sensibilité, expériences...)

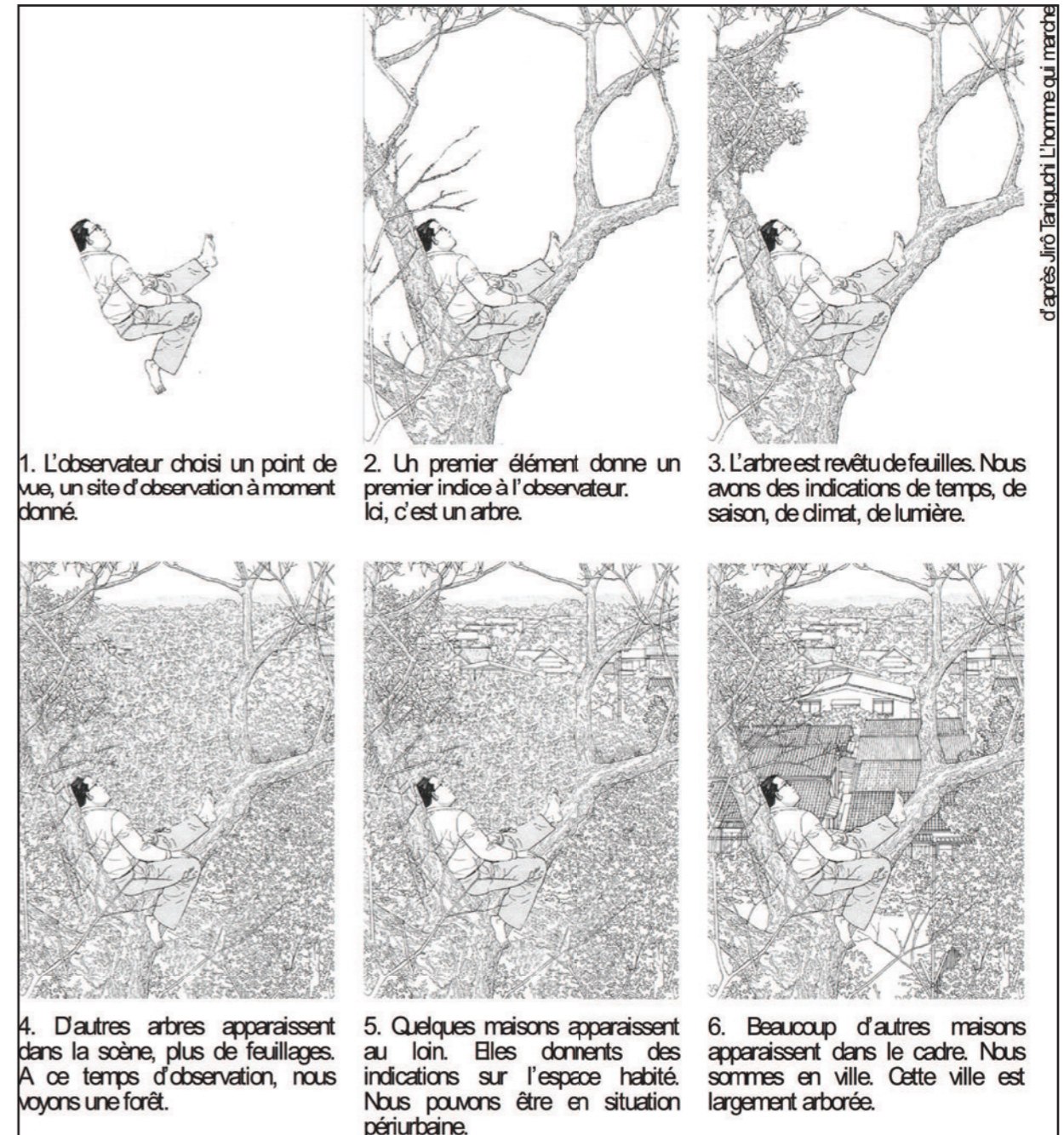


Une définition sensible du Paysage :
A. Magnaghi (architecte et urbaniste)

« Le territoire est une œuvre d'art : peut être la plus belle, la plus collective que l'humanité ait réalisée. (...). Il est le fruit d'un acte d'amour : il naît de la fécondation de la nature par la culture » .

► Vos notes et remarques

► Le paysage : Quelques notions



La définition institutionnelle du Paysage :

Convention Européenne du Paysage, ratifiée par la France en 2006

« Le paysage désigne une partie de territoire tel que perçu par les populations dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains. »

Les valeurs paysagères clés en Gironde

Des paysages de grands espaces

La pinède des Landes girondines, les plages atlantiques, les clairières de maïsiculture, les horizons viticoles, l'estuaire de la Gironde, les quais de Bordeaux,...



Des paysages marqués par l'eau

Mouvants : les vasières du bassin et de l'estuaire, les îles et gravières...
Maîtrisés : les canaux, les crastes et fossés, les digues, les marais, les cours d'eau chenalisés...
Pratiqués : pêche, chasse, ostréiculture, plaisance, baignade, camping, promenade...



et dans l'étude d'impact ?

EXTRAIT DE L'ETUDE D'IMPACT - METHODE EMPLOYEE -EGIS Route

10.3. PATRIMOINE ET PAYSAGE

Des informations ont été recueillies auprès du Service Départemental de l'Architecture et de la Direction Régionale de l'Environnement et complétées par des investigations de terrain. Les éléments retenus pour la caractérisation du paysage et de ses contraintes résultent d'une analyse selon le point de vue des observateurs externes au projet (riverains ou touristes) et par des observateurs internes (les futurs usagers de la route).

La structuration de la vision, la sensibilité paysagère (esthétique, lisibilité, valeur patrimoniale), l'utilisation du paysage (densité de l'habitat, zones d'activités) ont été pris en compte pour la comparaison des variantes et l'élaboration du parti d'aménagement paysager.

Ce travail a permis :

- de connaître et d'évaluer la qualité des paysages traversés,
- de déterminer la nature et l'importance des impacts à court terme de l'infrastructure projetée sur ces paysages,
- de déterminer et d'argumenter un parti d'aménagement paysager choisi par rapport aux riverains et aux usagers, et se fixant comme objectifs la valorisation de la région traversée, la préservation et l'amélioration du cadre de vie des riverains,
- de concevoir les mesures d'insertion paysagère liées à la réalisation de la voie.



▶ Quelle prise en compte du paysage

ETUDE DE CAS LA RD20 (entre Créon et la RD 936)



En résumé sur la méthodologie :

Etre sensibilisé en amont au paysage et à ses enjeux pour le projet

Se rapprocher de la Mission Paysage.

Veiller à la présence d'un paysagiste professionnel dans l'équipe de l'étude d'impact



- 1 - Délaissé routier à réaménager
- 2 - Mélange de matériaux entre îlot et bas coté
- 3- Traitement des talus, panneau publicitaire

▶ Les valeurs paysagères clés en Gironde

Des paysages très fabriqués

La pinède, la vigne, les marais, l'ostréiculture, les politiques d'aménagement du territoire (bastides, XIIIème ; Bordeaux, XVIIIème ; stations balnéaires, XIXème ; MIACA, XXème ; Bordeaux 2030, XXIème),...



Des paysages viticoles soignés

Aspect jardiné, peigné, amoureuxment travaillé, produit valorisant, attrait touristique, renommée mondiale,...



Des paysages enrichis par un patrimoine architectural de qualité

Bordeaux, les châteaux viticoles, les forts Vauban, les églises, le patrimoine architectural contemporain,...



L'atlas des paysages de la Gironde = dans l'étude d'impact ?

Un site internet dédié à la connaissance des paysages :

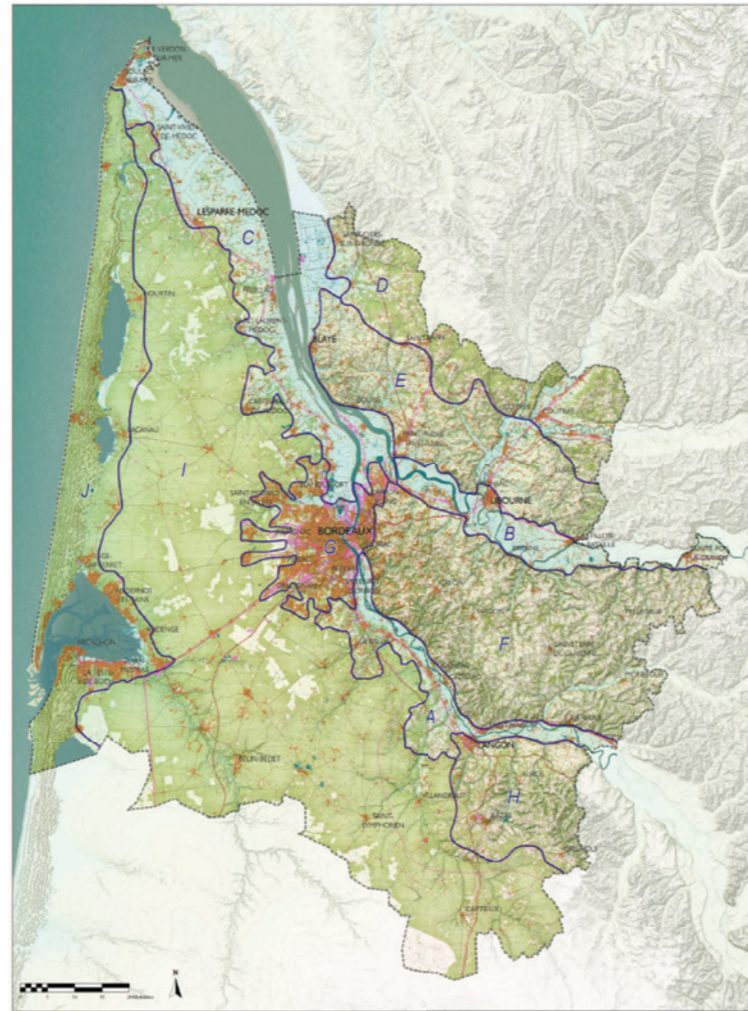
<http://atlas-paysages.gironde.fr>

L'atlas en quelques chiffres

- + de 1000 pages imprimées.
- 1400 photos légendées et imprimées
- 150 schémas et dessins
- 134 cartographies
- 60 blocs-diagrammes
- 43 documents anciens
- 18 reconduction de photographies

10 Grands ensembles paysagers identifiés

- A. La vallée de la Garonne
- B. La vallée de la Dordogne
- C. L'estuaire et ses rivages
- D. Les franges boisées du nord
- E. Du Blayais au Libournais
- F. L'Entre-Deux-Mers
- G. L'agglomération bordelaise
- H. Le Bazadais
- I. Les Landes girondines
- J. Le littoral atlantique



Limite de grand ensemble paysager

Carte des grands ensembles paysagers (fond de carte : Oct2004 / IGN BD Top - BD Alti)

EXTRAIT DE L'ETUDE D'IMPACT - IMPACTS ET MESURES - EGIS Route

7.2.3. Impacts du projet sur le paysage

Le projet entraînera tout au long de son tracé, des impacts multiples de plus ou moins grande importance, en fonction essentiellement de l'environnement proche.

Parmi les impacts, on peut en identifier de quatre types :

- Impact sur les éléments du patrimoine,
- Impact des délaissés (traitement et gestion),
- Impact sur le cadre bâti (traversée de hameaux),
- Impact sur l'environnement naturel (terrassements et végétation).

Notons également la présence d'arbres de haute-tiges sur la commune de Saint Germain-du-Puch inscrite au POS valant PLU comme des arbres remarquables à conserver.

Mesures en faveur du paysage :

Les quelques éléments de qualité (arbres de haute tige au Sud de Saint Germain du Puch) seront conservés. L'axe de la RD 20 sera alors localement décalé vers l'Est afin de les éviter. Des aménagements paysagers pourront être réalisés aux abords des carrefours RD 20 / RD 936 et RD 20 / RD 20E2. Le délaissé de la RD 20 au droit du virage du Ferroy et aux abords du Gestas pourra être végétalisé avec des essences endémiques, permettant ainsi à la ripysilve endommagée lors des travaux de se reconstruire.

EXTRAIT DE L'AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE de l'ETAT

• Paysage

Concernant le paysage, le maître d'ouvrage s'engage à conserver les quelques éléments de qualité constitués par les arbres de haute tige au sud de Saint Germain du Puch. Par ailleurs, des aménagements paysagers « pourront être » réalisés aux abords des carrefours RD20 / RD 936 et RD 20 / RD20E2, ainsi qu'au niveau du délaissé de la RD20 au droit du virage du Ferroy et aux abords du ruisseau « Le Gestas ».

L'autorité environnementale regrette que l'engagement du maître d'ouvrage ne soit pas plus ferme. Quelques esquisses paysagères auraient par ailleurs pu utilement illustrer cette partie.



intérieur, panorama Nord.



Fenêtre visuelle sur le plateau occupé par le vignoble. Haie soulignant le virage.

Quelle prise en compte du paysage

ETUDE DE CAS LA RD20 (entre Créon et la RD 936)



QUELQUES PRECONISATIONS POUR LA BONNE PRISE EN COMPTE DU PAYSAGE DANS L'ETUDE D'IMPACT :

Objectifs à retenir «paysage et Etude d'Impact» :

- Préserver le cadre de vie quotidien
- Conserver les éléments remarquables du paysage (arbres isolés, vues, petit patrimoine...)
- Intégrer la route et ses abords dans son environnement (végétal le plus souvent)

L'état Initial de l'Environnement (EIE) :

- Veiller à une bonne définition de l'aire d'analyse
- échelle large (unité paysagère globale, cf atlas) : éléments caractéristiques, vues, ...
 - échelle rapprochée (séquences paysagères) : ambiances, et éléments de sensibilité paysagère de proximité.

L'analyse des impacts potentiels :

- Attention à ne pas s'en tenir à des généralités mais cibler les éléments de paysage impactés potentiellement
- Penser impacts négatifs et positifs.

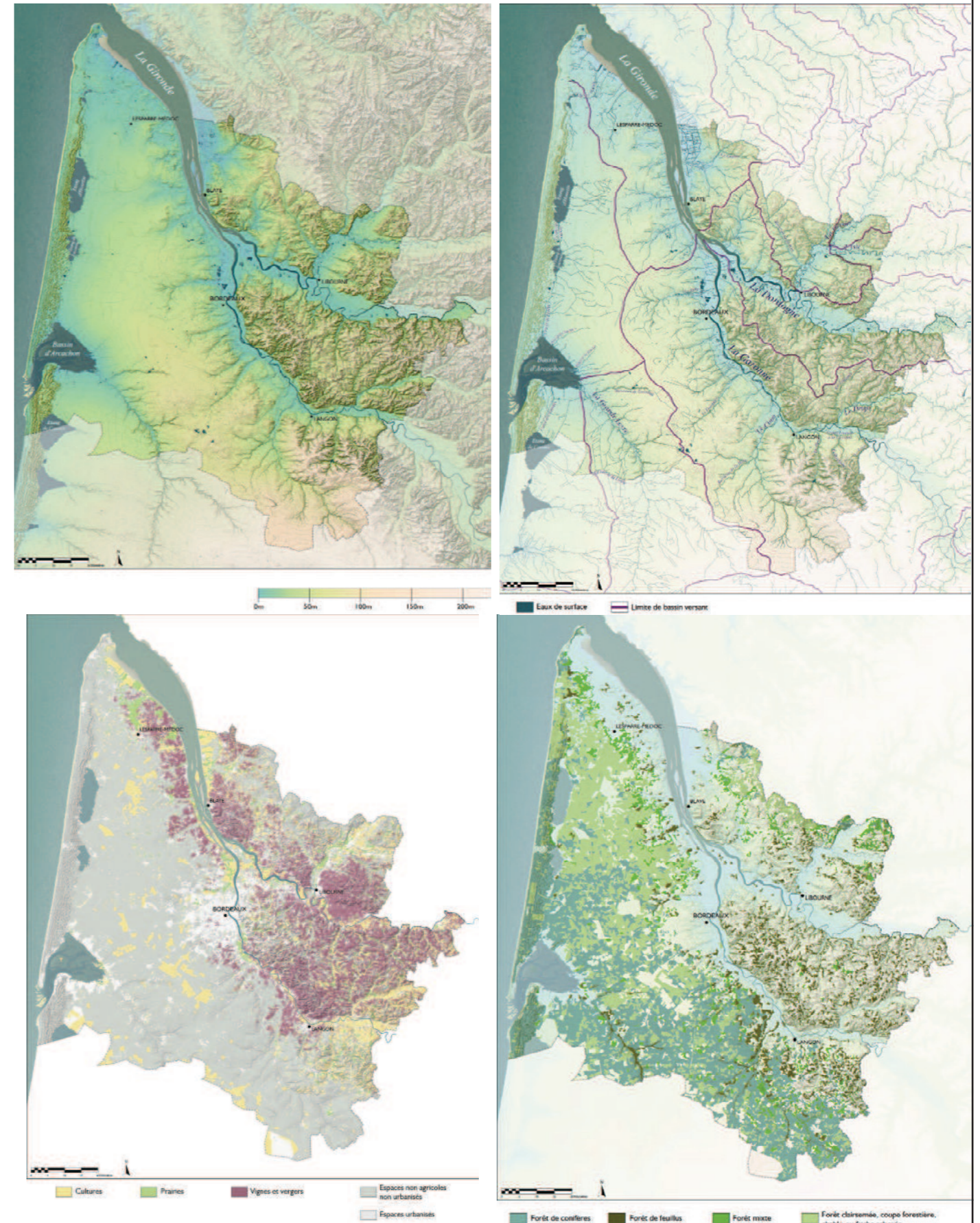
Les mesures proposées :

- Etre relativement précis, avec esquisses paysagères
- Travailler sur le végétal (environnement principal) mais ne pas s'en tenir à du «paysagement».
- Travailler sur les délaissés, les abords/zones de sécurité, emprises, éléments routiers.



Route en surplomb, ouverture sur le paysage à mai
Entrée dans l'unité paysage F3 : L'entre deux mers

La Garonne comme axe de structure départementale



► L'atlas des paysages de la Gironde dans l'étude d'impact ?

Un exemple de grand ensemble

EXTRAIT DE L'ETUDE D'IMPACT - SYNOPTIQUE DE L'ANALYSE PAYSAGERE - EGIS Route

ATLAS DES PAYSAGES DE LA GIRONDE

RECHERCHE PHOTOTHÈQUE CARTOTHÈQUE LEXIQUE SAC À DOS

LA MÉTHODOLOGIE DE L'ATLAS

ORGANISATION DES PAYSAGES

Introduction

Les grands ensembles paysagers

Délimitations

- A. La vallée de la Garonne
- B. La vallée de la Dordogne
- C. L'estuaire et ses rivages
- D. Les franges boisées du nord
- E. Du Blayais au Libournais
- F. L'Entre-Deux-Mers
- G. L'agglomération bordelaise
- H. Le Bazadais
- I. Les Landes girondines
- J. Le littoral atlantique

FONDEMENTS NATURELS ET HUMAINS DES PAYSAGES

FONDEMENTS CULTURELS DES PAYSAGES

UNITÉS DE PAYSAGE

EVOLUTIONS, ENJEUX ET ORIENTATIONS

A. La vallée de la Garonne

1 2 3 4 Démarrer le diaporama | Pause

En rive droite de la Garonne s'imposent, hauts et raides, les coteaux de l'Entre-Deux-Mers, tandis qu'au sud, des terrasses alluviales s'élèvent jusqu'aux lisières du massif des landes. Entre ces deux bordures s'étend une plaine de faible ampleur, à travers laquelle le fleuve s'écoule en louvoyant. Dans cette vallée, les vignes, boisements, cultures et prairies forment des paysages variés et équilibrés, encadrés par les villages implantés au pied des coteaux. Quelques affluents génèrent sur la rive gauche des paysages en clairières, aux caractéristiques particulières mais liés physiquement à la vallée, telles les vignes du Sauternais ou les clairières des Graves.

Depuis la limite est du département jusqu'à l'agglomération bordelaise, la vallée de la Garonne présente plusieurs paysages distincts différenciés principalement par l'occupation des sols, qui dessine des tableaux divers dominés par la vigne, les marais ou les cultures. En amont, **la plaine fluviale de Castets-en-Dorthe** est occupée principalement par de vastes parcelles céréalières ; puis vient **le Sauternais** et ses terres presque entièrement vouées à la viticulture ; **de Cérons à Beautiran**, marais et vignes s'associent pour composer un paysage mixte ; **de Beautiran à Villenave d'Ornon** ce sont les marais qui font le caractère de la vallée. Enfin, légèrement à l'écart de celle-ci, **les clairières des Graves**, par leurs paysages viticoles et les affluents qui les parcourent, sont aussi rattachées à la Garonne. Se distinguent ainsi cinq unités de paysages au fil de la Garonne :

- **A1 - La plaine fluviale de Castets-en-Dorthe**
- **A2 - Le Sauternais**
- **A3 - La vallée de Cérons à Beautiran**
- **A4 - La vallée de Beautiran à Villenave d'Ornon**
- **A5 - Les clairières des Graves**

+ -

PAYSAGE ET PATRIMOINE

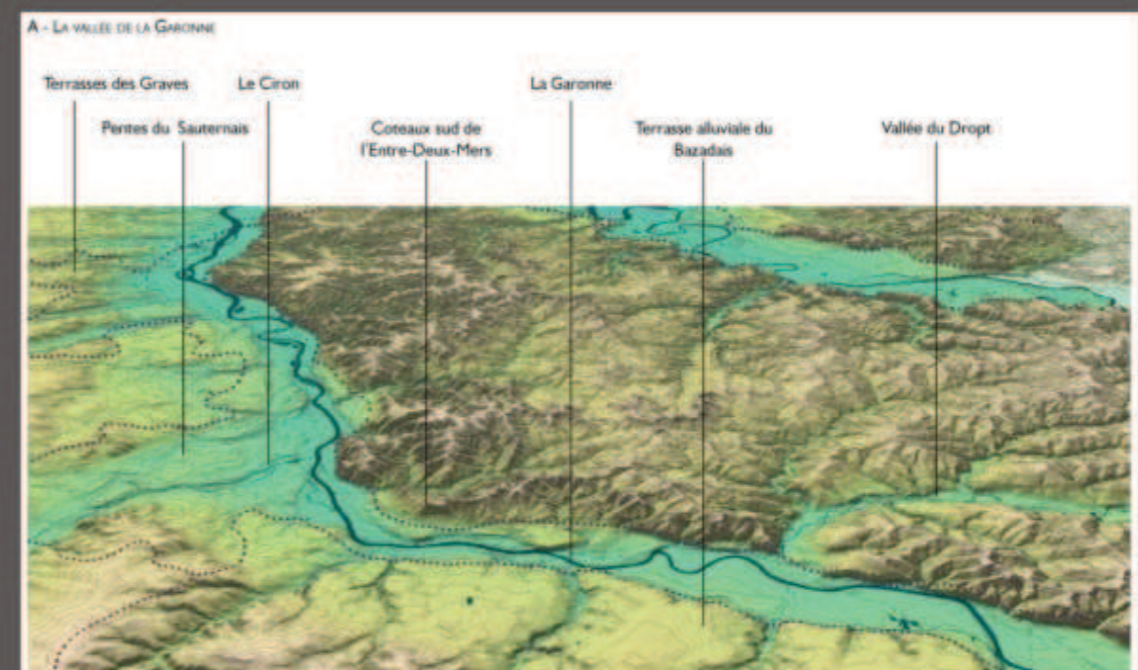
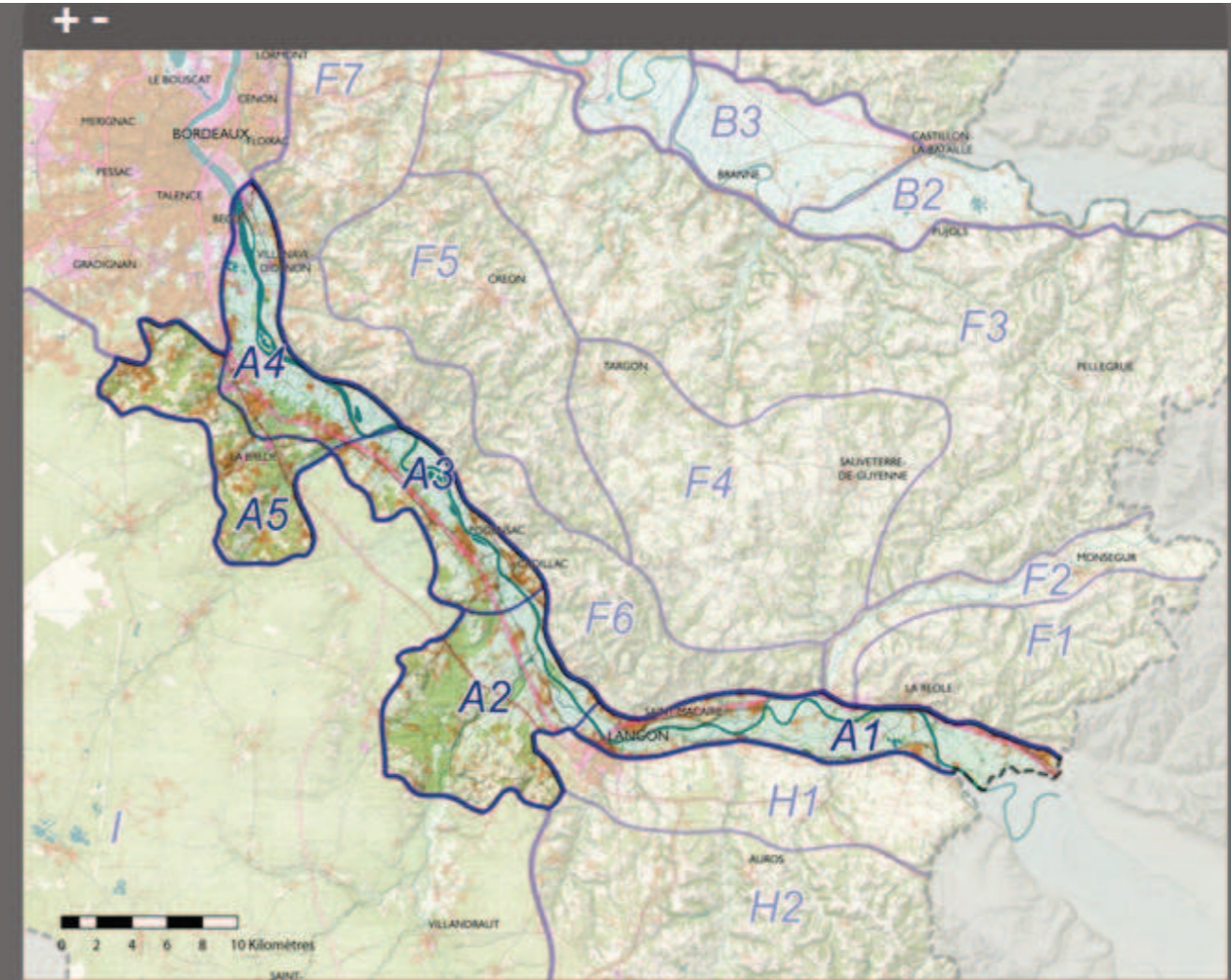


Visite terrain 2009

Quelle prise en compte du paysage

ETUDE DE CAS LA RD20 (entre Créon et la RD 936)

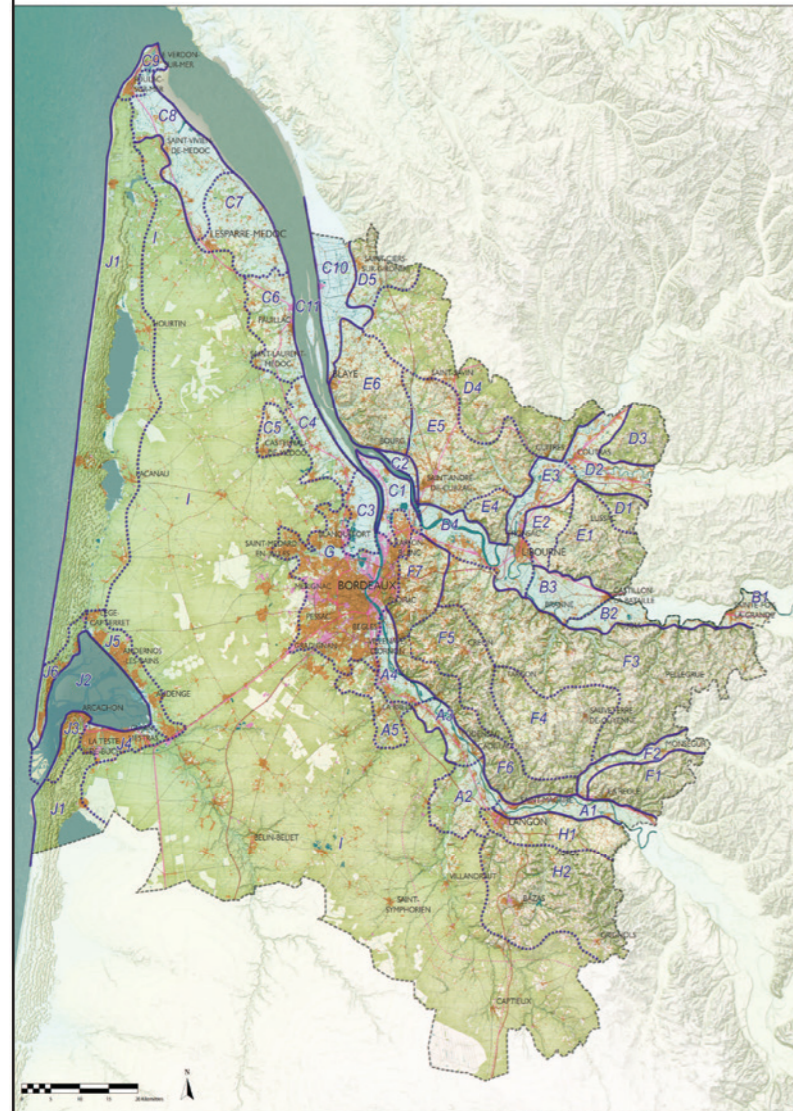
Contexte : La vallée de la Garonne



L'atlas des paysages de la Gironde

49 Unités paysagères
Une Gironde très diversifiée

CARTE DES TRANSITIONS PAYSAGÈRES DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE



— Limite franche d'unité de paysage
--- Limite d'unité de paysage progressive

Agence Follée-Gaudier - Atelier de l'Isle - Conseil Général de la Gironde

A1 La plaine fluviale de Castets-en-Dorthe
A2 Le Sauternais
A3 La vallée de Cadillac à Portets
A4 La vallée de Beautiran à Villenave d'Ornon
A5 Les clairières des Graves

B1 Le méandre de Sainte-Foy-la-grande
B2 La rive gauche d'Eynesse à Saint-Jean-de-Blaignac
B3 La plaine de Castillon-la-Bataille à Libourne
B4 La vallée de Libourne à Saint-André-de-Cubzac

C1 Le Bec d'Ambès
C2 Le marais de Prignac-et-Marcamps
C3 Les palus de Parempuyre
C4 Le Médoc de Margaux
C5 La clairière de Listrac
C6 Le Médoc de Pauillac
C7 Le Médoc de Saint-Christoly
C8 Le Médoc des mattes
C9 La pointe de Grave
C10 Le marais de Braud-et-Saint-Louis
C11 L'estuaire et ses îles

D1 Les portes du Landais
D2 Vallées de l'Isle et de la Dronne
D3 Les portes de la Double
D4 Les marges de la Double Saintongeaise
D5 Les prémices des coteaux charentais

E1 Paysages de Saint-Émilion
E2 Le Pomerol
E3 La vallée de l'Isle
E4 Le Fronsadais
E5 Le Cubzaguais
E6 Le Blayais

F1 Les collines de La Réole
F2 La vallée du Dropt
F3 L'Entre-Deux-Mers nord
F4 L'Entre-Deux-Mers de Sauveterre
F5 L'Entre-Deux-Mers de Créon
F6 Les collines sud de l'Entre-Deux-Mers
F7 La campagne résidentielle de l'Entre-Deux-Mers

G L'agglomération bordelaise

H1 La terrasse du Bazadais
H2 Le Bazadais
I Les Landes girondines

J1 La bande littorale
J2 La lagune du Bassin d'Arcachon
J3 Arcachon et la dune du Pyla
J4 Le littoral ostréicole de La Teste au Teich
J5 Le littoral d'Andernos
J6 Le Cap Ferret

Définition

Unité de paysage

Pan de territoire présentant des caractéristiques paysagères propres.

et dans l'étude d'impact ?

EXTRAIT DE L'ETUDE D'IMPACT - ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT - EGIS Route

5.4. PAYSAGE

Source : Visite de terrain

L'aire d'étude s'inscrit dans une région à forte dominante agricole où la nature du sous-sol et le relief, en conditionnant les différents modes d'occupation naturelle et humaine des sols, vont constituer les éléments de base de la structure paysagère. Cette vaste zone située entre les vallées de La Dordogne au Nord et de la Garonne au Sud est appelée l'Entre-Deux-Mers.

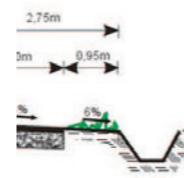
La RD 20 entre Arveyres et Créon traverse deux unités paysagères distinctes.

Au Nord de la RD 936, le paysage est soigné et dessiné par la culture de la vigne. Les accotements sont enherbés, les arbres sont quasi inexistant, le relief est adouci, on a une impression de campagne parc. Passée la RD 936, dans la direction de Créon, le relief s'accroît, le paysage se ferme et la structure bocagère s'affirme avec la présence de haies entre les parcelles et le long des routes. L'agriculture perd de son dynamisme et joue moins son rôle de gestion des paysages ouverts.

EXTRAIT DE L'AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE de l'ETAT

• Paysage

Le projet s'inscrit dans une région à forte dominante agricole. Au nord de la RD 936, le paysage est soigné et dessiné par la culture de la vigne. Au sud de la RD 936, le relief s'accroît, le paysage se ferme et la structure bocagère s'affirme avec la présence de haies.



, présence marquée par la haie

is le cadre du projet de re-
naturation de la ripisylve du

Quelle prise en compte du paysage

ETUDE DE CAS LA RD20 (entre Créon et la RD 936)



HISTORIQUE ET CONTEXTE DE L'ETUDE DE CAS :

Objet de l'opération :

La RD 20 présente un gabarit restreint que le CG souhaite améliorer (recalibrage de la chaussée, accotements de récupération, rectification de virage, réfection ouvrage hydraulique)

Etude d'impact :

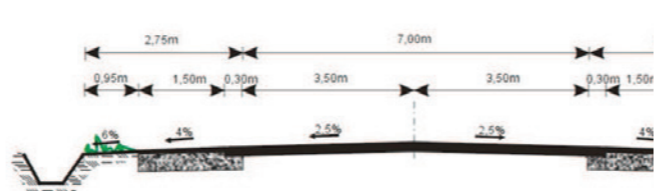
A été engagée dans le cadre du dossier d'enquête publique préalable à l'obtention de la DUP.

A été réalisée par EGIS Routes, en 2010
A fait l'objet d'un avis de l'Autorité environnementale de l'Eat en juillet 2010
DUP obtenue en avril 2012

Etapes à venir :

Réalisation des études de projet
Procédures liées à l'autorisation Loi sur l'Eau, au défrichement ...

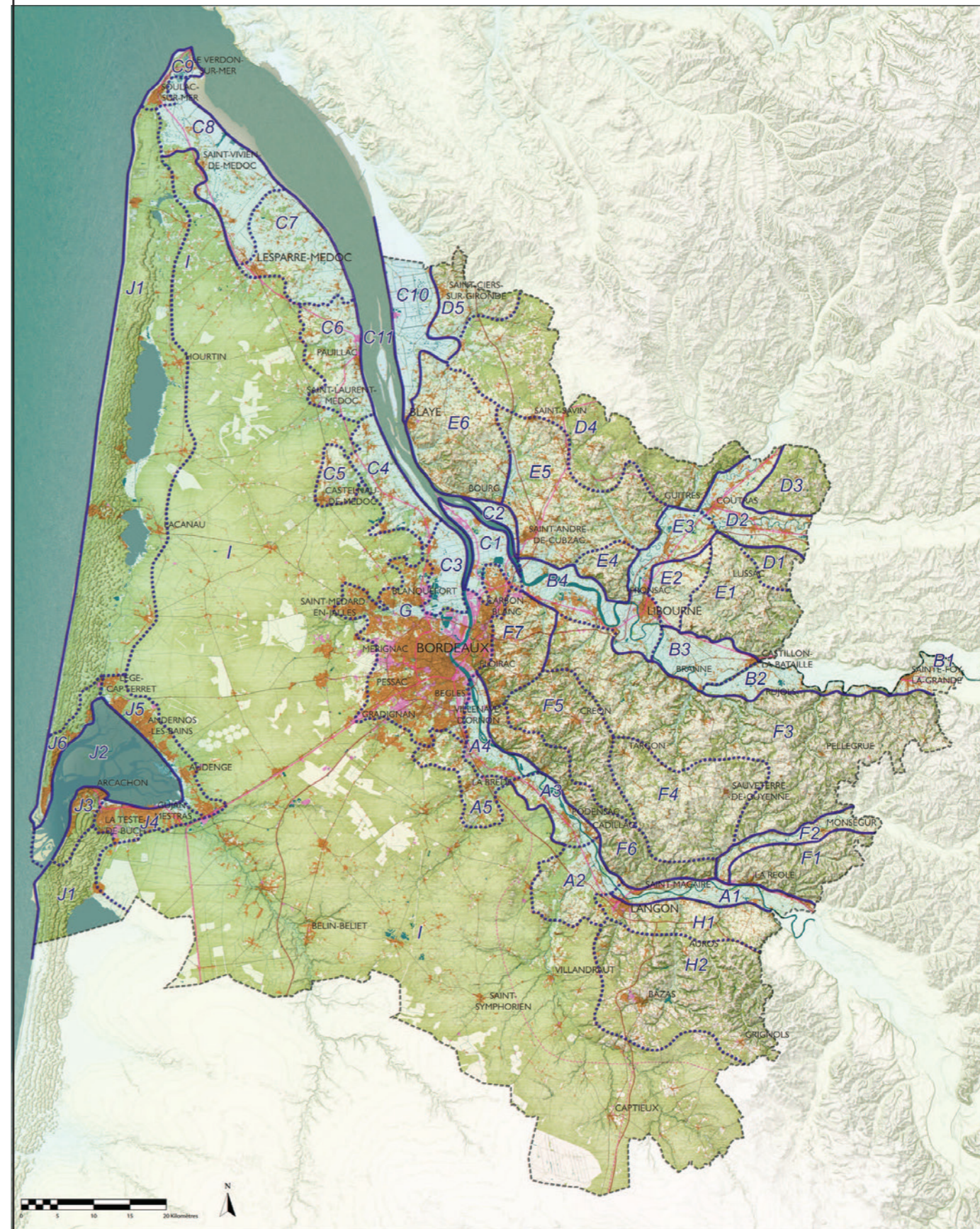
PROFIL EN TRAVERS



- 1 - Projet de virage rectifié
- 2 - Traversée du ruisseau le Gesta
- 3 - Ripisylve peu qualitative envahie par les acacias, de lauriers.

Ce secteur mérite une attention particulière dans le cadre du projet de recalibrage. Une véritable mise en valeur et une réhabilitation du ruisseau le Gesta.

Carte des 49 unités paysagères



- Limite franche d'unité de paysage
- Limite d'unité de paysage progressive

► Quelques préconisations issues de ns le processus d'études et de projet au sujet des Infrastructures

CONSTAT 1 :

Un aménagement souvent «routier» des entrées et des traversées de villes



ORIENTATION 1 :

Adapter les routes aux situations urbaines en entrées et traversées de villes et villages et réduire la place de la voiture au bénéfice des piétons

Un exemple :

Requalification de la RD115 à Yvrac

CONSTAT 2 :

Des créations récentes ou à venir de grandes infrastructures : A65, LGV et déviation...



ORIENTATION 2 :

Inscrire les futures infrastructures dans les paysages

Des exemples :

Déviations de Fargues, Galgon, Taillan Médoc, contournement Est du Bassin...

AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE DE L'ETAT (AE)

- 8 Exigence et vision de l'état sur la qualité de l'étude d'impact

ENQUETE PUBLIQUE

- 9 Prise en compte des remarques du public

DOSSIER DE DEMANDE (pour le cas d'un défrichement)

- 10 Protection des boisements, conservation des structures paysagère (haie bocagère, alignement...), lisière forestière à protéger ou à reconstituer dans le projet.

MARCHES DE TRAVAUX

- 11 Un projet paysage n'est pas uniquement un projet de paysagement, il doit intégrer les phases amont.

PROJET

- 12 Entreprise qualifiée. label Qualipaysage

TRAVAUX

- 13 Compétence paysage sur le chantier

ENTRETIEN DES AMENAGEMENTS

- 14 Paysage objet vivant.
Gestion dans le temps des plantations (arrosage première année, taille de formation, élagage, fauchage...). Choix des essences locales pour favoriser la reprise, rustiques pour limiter l'entretien.
Technique de gestion forestière.
Composition simple et homogène des espaces afin de faciliter la gestion.

► La prise en compte du paysage dans l'Atlas des paysages

QUELQUES POINTS D'ATTENTION A INTEGRER DANS LE PROCESSUS PROJET POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DU PAYSAGE

DECISION DE MISE A L'ETUDE

- 1 Enjeux paysagers du projet ? Route paysage ? Atlas des paysages

ETUDES PRELIMINAIRES

- 2 Description des enjeux paysage. Vision globale
Identifier les zones présentant une valeur paysagère (Accompagnement Mission Paysage (MP))

DEFINITION DU PARTI D'AMENAGEMENT

- 3 Intégration du critère paysage dans la définition des variantes
Pondération du paysage dans l'ensemble des critères (Travail conjoint DI/MP)

ORGANISATION DES PROCEDURES ENVIRONNEMENTALES

- 4 Le paysage, n'est pas une contrainte réglementaire mais le volet paysage fait partie intégrante de l'étude d'impact. (Accompagnement Mission Paysage pour définition de la mission du prestataire paysagiste)

AVANT PROJET

- 5 Elements induisant une qualité paysagère : Pente, choix des matériaux, plantation, clôture, haie, vues, mise en valeur du parcours (Accompagnement Mission Paysage)

NEGOCIATIONS FONCIERES

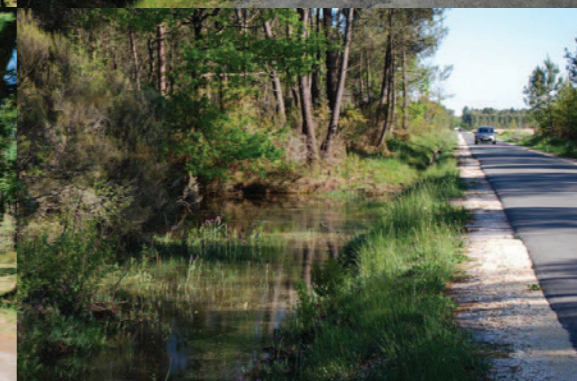
- 6 Définition des emprises en fonctions des enjeux paysagers localisés : bassin de rétention, structure paysagère à conserver, écrans

ELABORATION DU DOSSIER DUP

- 7 Compétence paysage dans les prestataires de l'étude d'impact.
Qualité du rendu : Analyse de l'état existant, analyse des impacts, propositions des mesures d'évitement, réduction et compensation.

CONSTAT 3 :

Un patrimoine girondin riche, source d'attrait touristique, la route comme vecteur de découverte



ORIENTATION 3 :

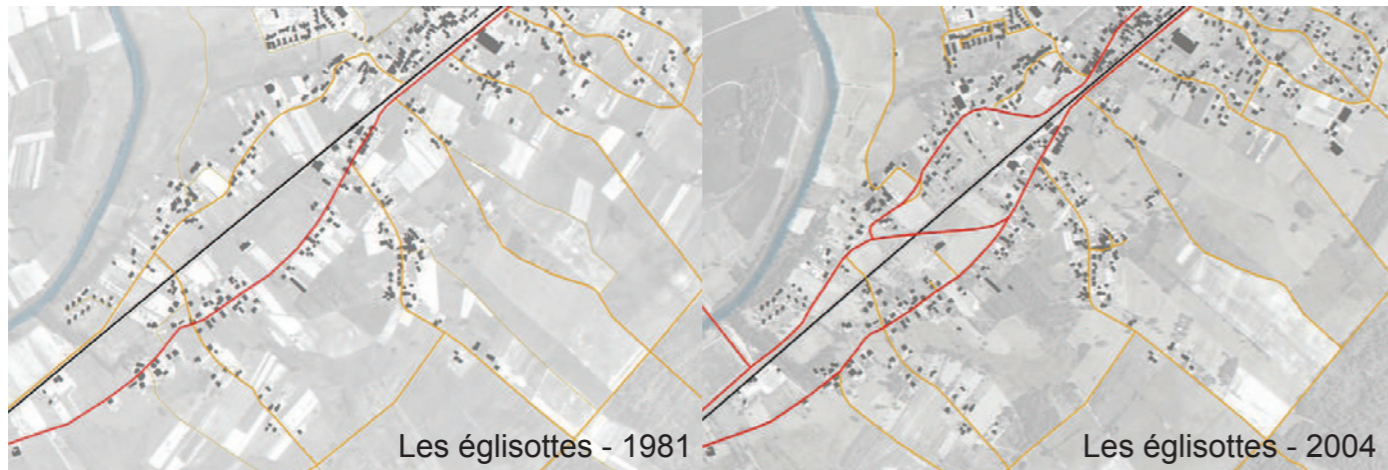
Valoriser les routes-paysages, axes de découverte du patrimoine girondin

Des exemples :

RD2 dans le Médoc, RD 669 entre Bourg et Blaye, RD671 entre Créon et Sauveterre...

AUTRES ENJEUX :

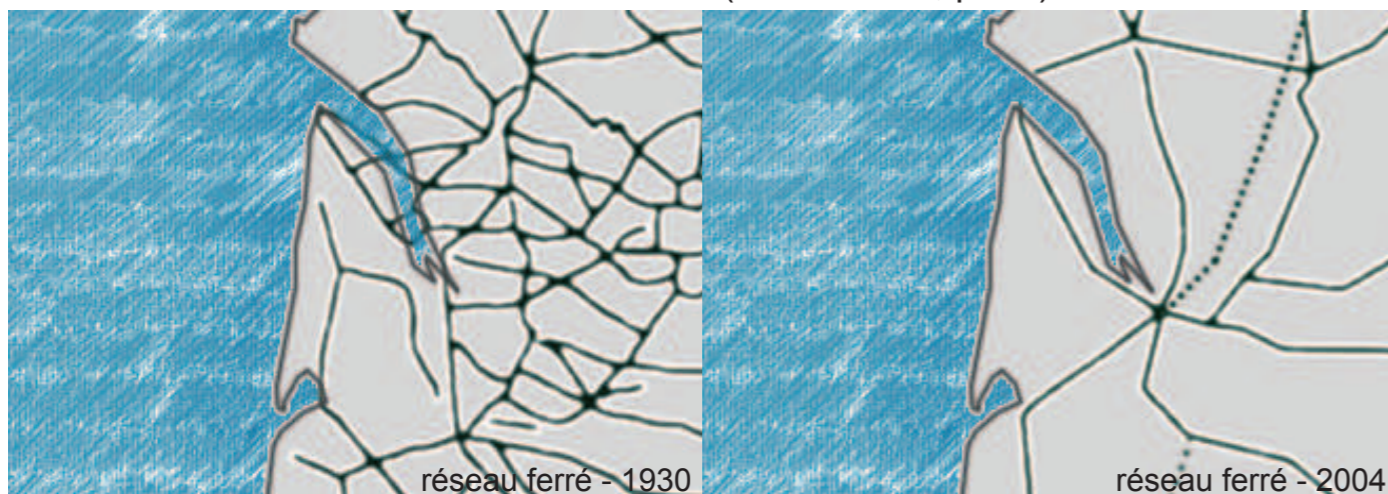
- Stopper l'urbanisation linéaire autour des grandes infrastructures et préserver les espaces de respiration (coupures d'urbanisation).



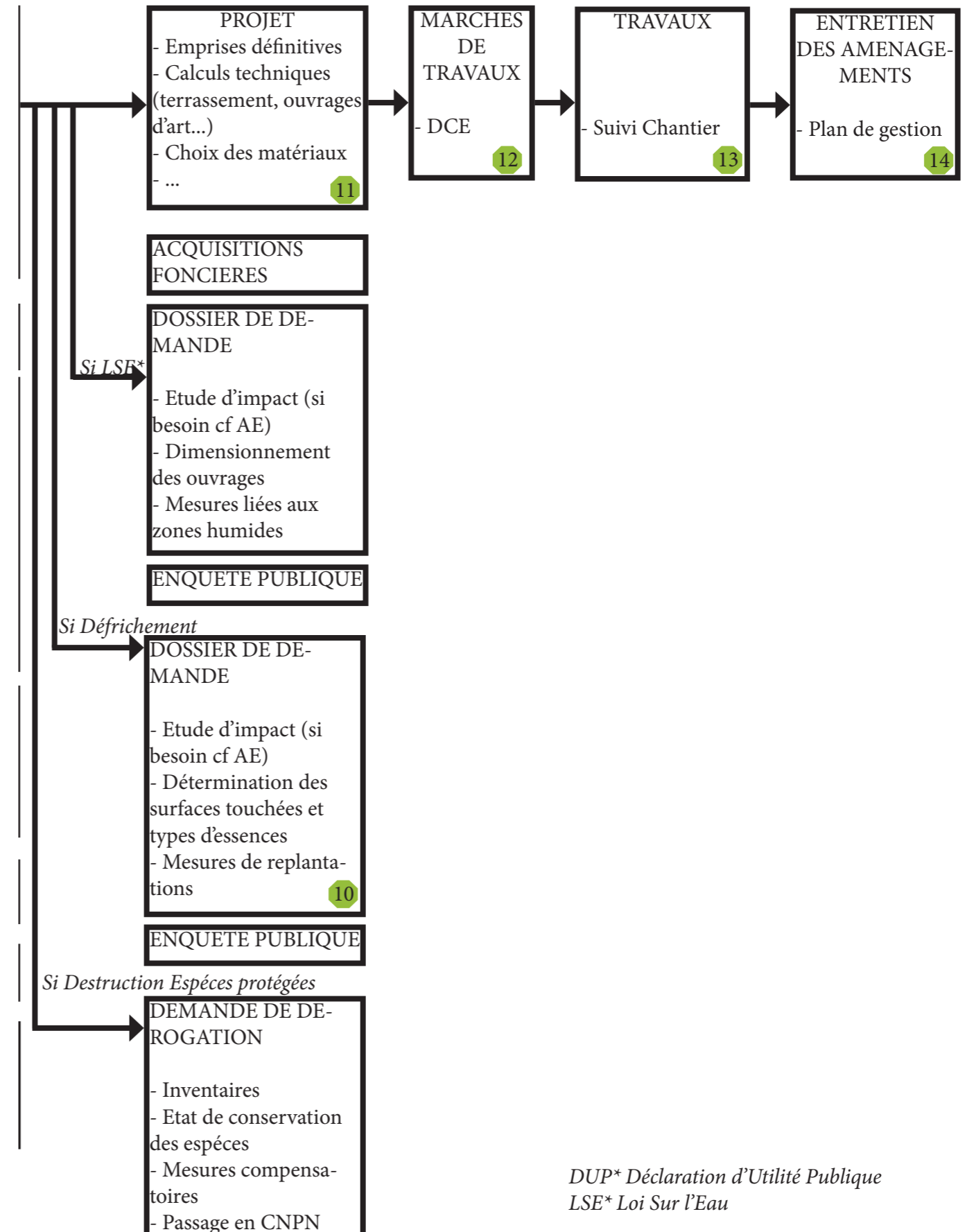
- Développer les offres de transport alternatives à la voiture (train, tram, bus, transport fluvial, pistes cyclables, itinéraires de randonnée,...).



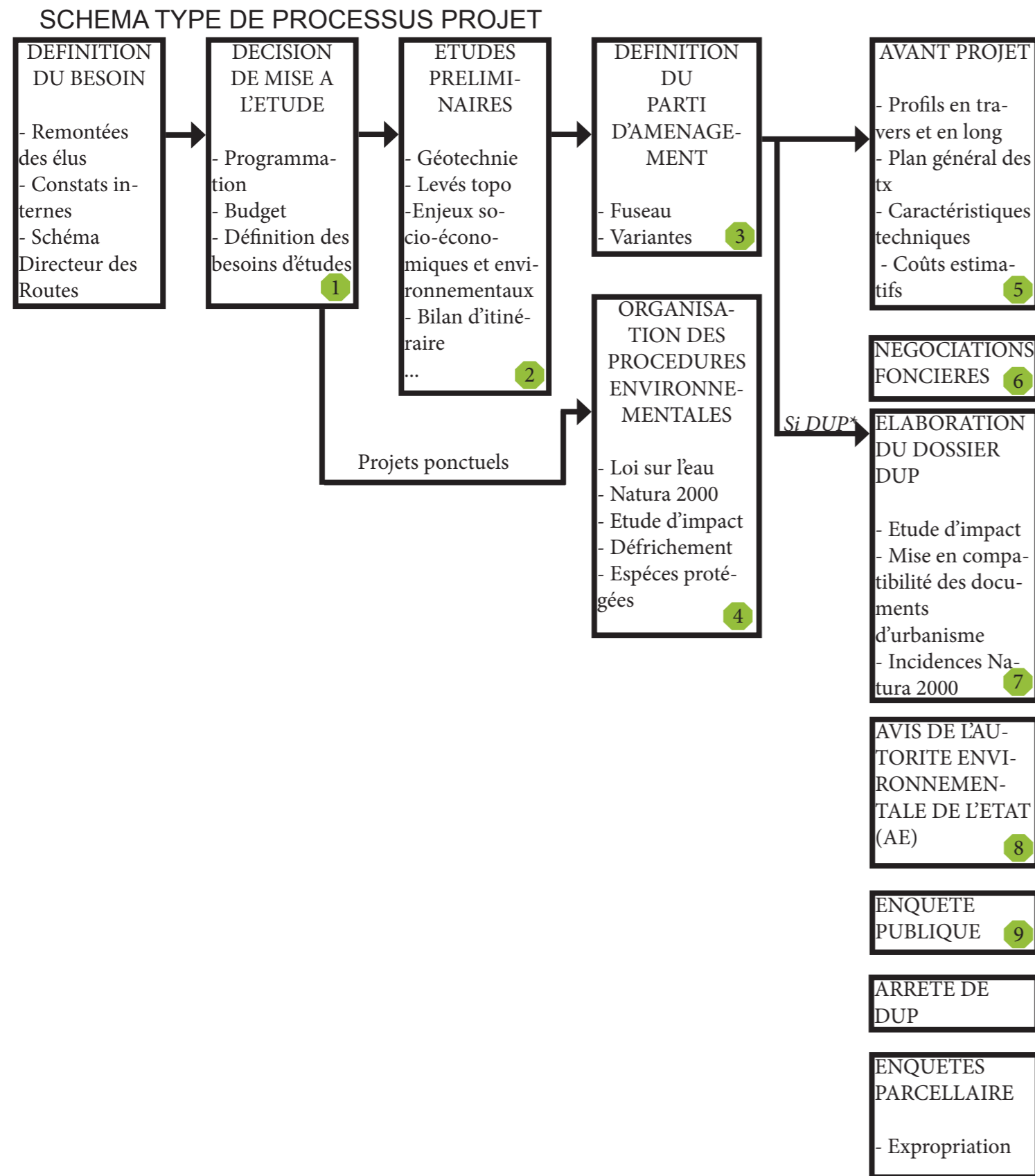
- Réinvestir les infrastructures existantes (réseau ferré, ports).



ns le processus d'études et de projet



► La prise en compte du paysage dans



► La route dans le paysage, au fait c'est quoi ?

C'est un tracé, un trait, parcourant le grand paysage : le profil en long ...

Parcours de crête, de fond de vallée, point de vue, en pleine nature, linéaire, sinueux ...
Enjeu : Dialogue de la route avec le paysage



Déviations de Coutras

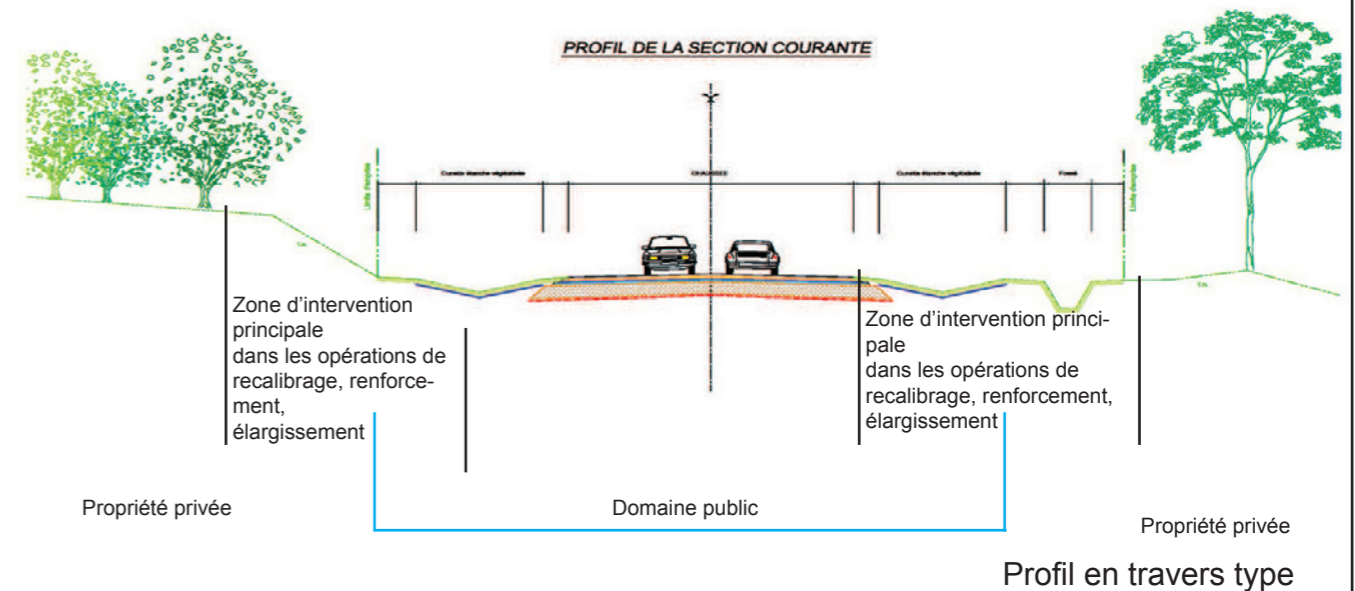


RD2, Medoc, Pauillac

C'est une épaisseur : une chaussée et ses éléments d'accompagnement

Les profils et formes des talus, l'emprise, le choix des matériaux (enherbés, minéraux...), l'intégration des ouvrages connexes...

Enjeu : Gestion de l'interface avec le paysage environnant proche



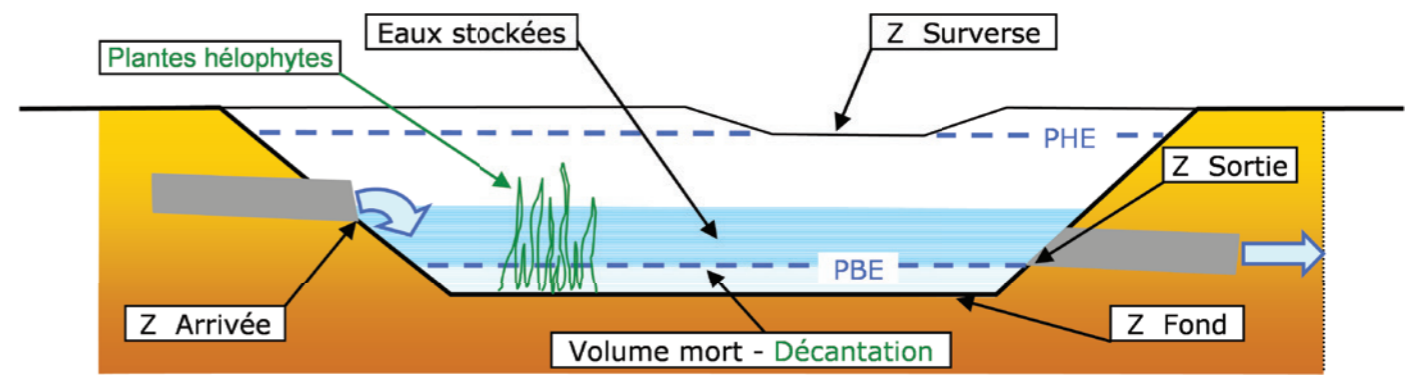
Les zones de transition et les actions paysagées situées sur la RD671 :



Vue aérienne de la sortie Nord de l'agglomération de Langoiran

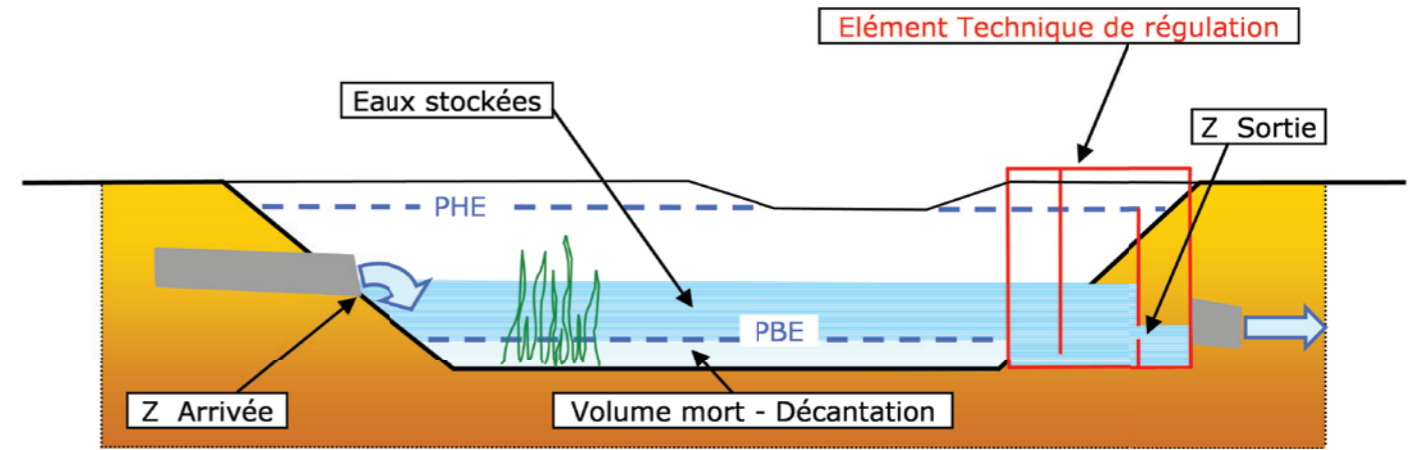
Fonction épurative du bassin

Traitement de la pollution chronique. Filtration (plantes hélophytes) et Décantation (volume mort)



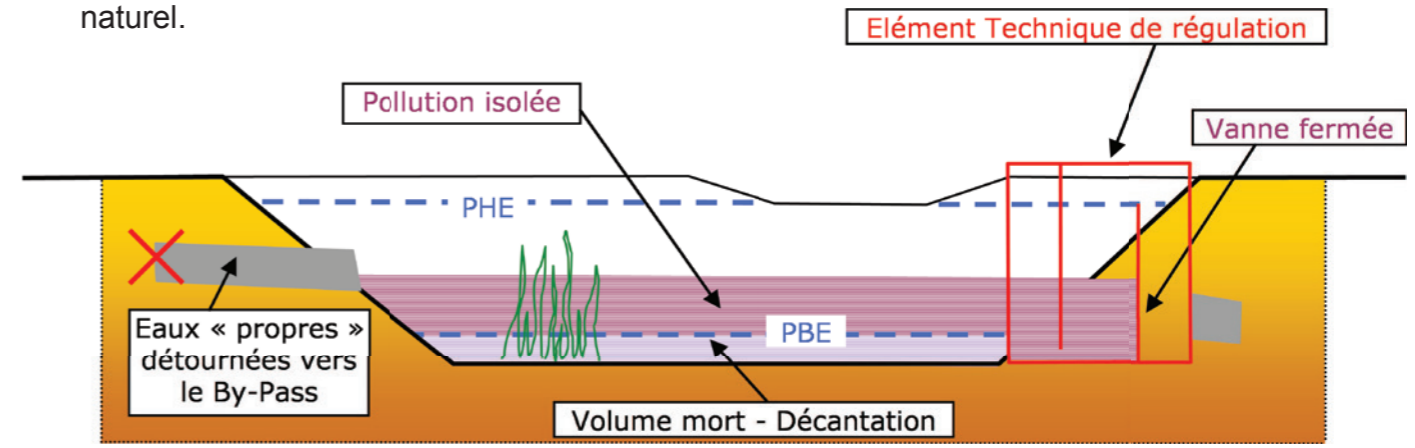
Régulation du débit

Blocage temporaire des eaux pluviales dans le bassin et régulation (Element Technique de régulation) du débit vers le milieu naturel. Les eaux pluviales du projet routier ne doivent pas modifier (voir améliorer) les écoulements naturels (fossés, ruisseaux, etc...).



Blocage des pollutions accidentelles

Blocage et isolement de la pollution dans le bassin. La vanne de l'Elément Technique de régulation est fermée et les eaux « propres » sont ensuite dérivées par le By-Pass vers le milieu naturel.



► Présentation d'un bassin de rétenteurs du paysage

L'élaboration d'une notice technique en matière de dispositif de Traitement des Eaux :

Une notice technique d'aide à la conception, la réalisation et l'entretien des DTE a été réalisée. Un travail multipartenarial a été engagé regroupant (Bureaux d'Etudes, Bureau des Opérations Foncières, du Pôle Programmation, du Pôle Exploitation, d'un Centre d'Exploitation et de la Mission Paysage (DET).



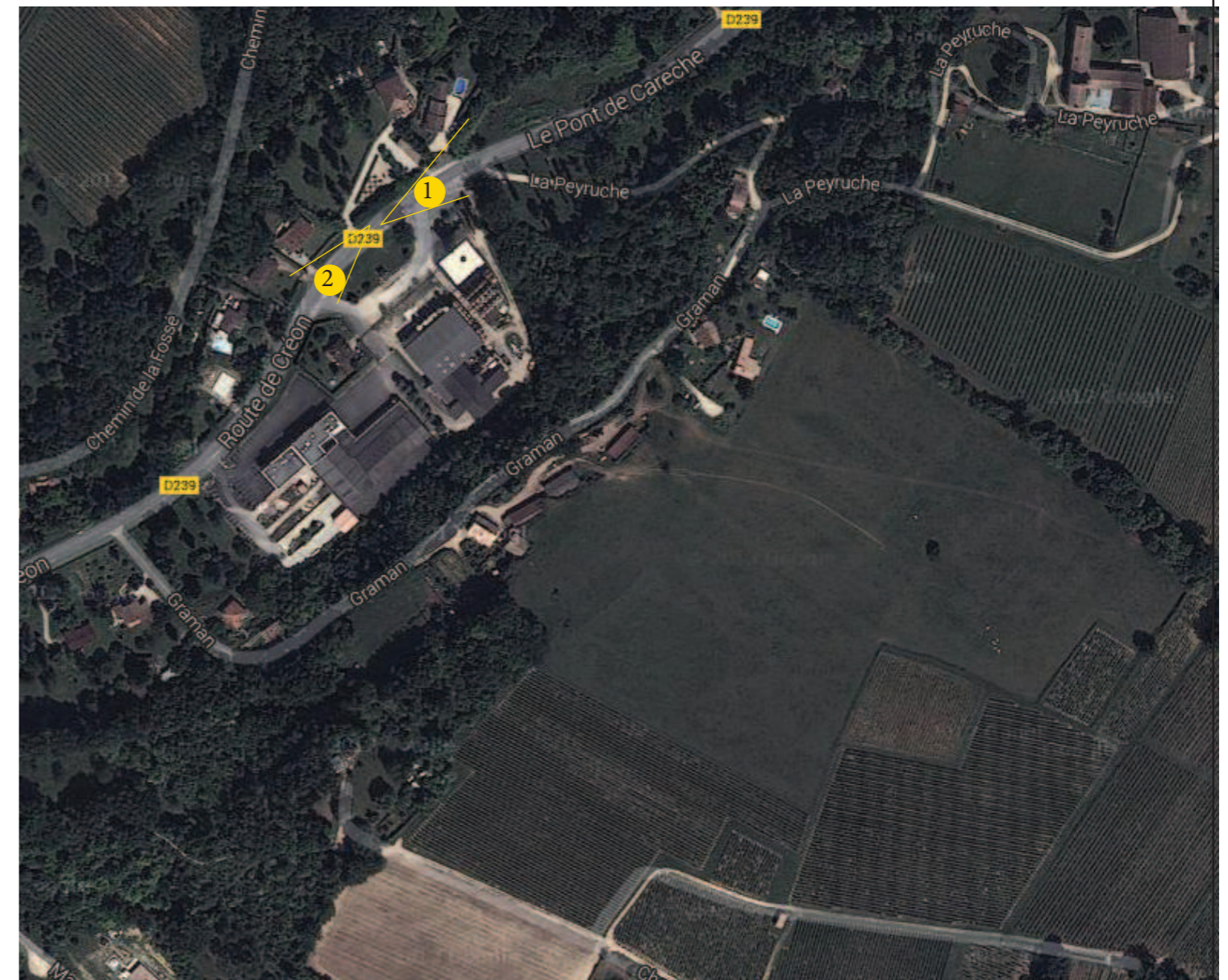
Pour mémoire : les principes de base d'un Dispositif de Traitement des Eaux

Composition d'un dispositif de traitement des eaux :

- Canalisations (alimentation, évacuation et by-pass).
- Eléments techniques (d'alimentation, regard by-pass, de régulation, d'obturation de surverse, etc...).
- Bassin enterré ou à ciel ouvert, étanche ou pas.
- Piste d'accès pour l'entretien (accès depuis la route, chemin de ronde et rampe d'accès au fond du bassin).
- Eléments annexes (clôture, portail, barrières, etc...).
- Végétaux (zone d'hélophytes en fond de bassin, végétalisation des talus et plantations d'arbres et autres végétaux pour les DTE paysagés).

Ses principales fonctions :

- le traitement de la pollution chronique (MES, fines, huiles, etc...),
- la régulation du débit des eaux collectées,
- le blocage de la pollution accidentelle.



Une pluralité d'acteurs responsables de la qualité du paysage

Les acteurs publics : collectivités (communes, CG maître d'ouvrage...)

Les acteurs prestataires des collectivités : aménageurs, géomètres, bureaux d'études...

Les acteurs privés : agriculteurs, propriétaires, lotisseurs...

► Les zones de transition et les actions paysager situées sur la RD671 :



1 Sortie Nord de Langoiran vers Créon



2 Entrée Nord de Langoiran vers centre ville

Quelques préconisations formulées par la mission Paysage



- 1 - Maintien d'une perspective visuelle sur le paysage depuis la route.
- 2 - Arbre remarquable conservé dans l'emprise, point repère de paysage.
- 3 - Reconstitution de la ripisylve à proximité de l'exutoire.
- 4 - Plantation d'une haie bocagère en limite en rapport avec le paysage bocager environnant.
- 5 - Gestion de l'espace en jachère fleurie.
- 6 - Zone plantée d'hélophytes.
- 7 - Traitement qualitatif des ouvrages de gestion des eaux (barrière bois, plantations à proximité).
- 8 - Plateau d'accès (avec barrière bois éventuelle en fonction du dénivelé).
- 9 - Rampe d'accès parallèle à la route pour éviter les visions frontales.
- 10 - Plantation des talus pour masquer la rampe et le plateau d'accès



Après travaux : un bassin paysager en cours de colonisation végétale



En l'espace de quelques mois, le même bassin colonisé.

▶ Présentation d'un bassin de rétenteurs du paysage

Les bassins de rétention paysagers

Quelques généralités

- Une tendance liée au respect de l'environnement dans les projets de plus en plus présente.
- Une démarche engagée issue de l'Agenda 21 du Conseil Général de la Gironde.

Une définition

Un dispositif de traitement paysager est un aménagement de bassin classique, d'orage, à sec, écrêteur, d'infiltration, etc... dans lequel dès la conception, on doit tenir compte du paysage de façon à ce que le bassin se fonde le plus possible dans le milieu naturel.

(remarque : l'option de paysager n'a pas d'impact sur les canalisations.)

Il est aujourd'hui préconisé de privilégier ce type de bassin.

Les bassins de rétention paysagers

- Une emprise foncière plus large.
- Un bassin aux formes douces en rapport avec la topographie du terrain. Une profondeur de 1 mètre d'eau maximum et des talus peu pentus (1/6 maximum).
- Des Eléments Techniques (ET) discrets, implantés à des endroits peu ou non visibles depuis la route ou bien masqués par la végétation :
 - Absence de clôture
 - Escaliers dits «paysagers» pour garantir une évacuation du public éventuel en cas de montée des eaux
 - Barrière en retrait de l'accès
 - Garde-corps en bois au niveau de certains éléments techniques
 - Rampe d'accès au fond du bassin dimensionnée pour le passage des véhicules d'entretien, pentes maximales 15%, surface enherbée
 - Chemin de ronde en grave.
- Le respect des végétaux existants
- Plantations (essence locale nécessitant peu d'entretien, reprise végétale rapide, colonisation naturelle)
 - Localiser le végétal pour limiter certains points durs (exemple talus prononcé, ouvrage technique...)
 - Reconstitution de structure végétale (limite de parcelles bocagère...)

Entretien d'un Dispositif de Traitement des eaux avec bassin paysager

- Tendre vers «l'autogestion» de certains espaces.
- Limiter l'intervention humaine au bassin (fond et talus) et aux circulations (chemin de ronde et rampes). Gérer la végétation trop envahissante ou présentant d'éventuels dangers.

Les bassins paysagers ne doivent être entretenus que pour garantir leur bon fonctionnement. À terme, les abords des bassins devront se fondre dans le paysage.

- Gérer le dossier Loi Sur l'Eau (LES) afin de déterminer les périodicités des visites et des interventions ainsi que les types d'entretien.

Des fiches de suivi et des tableaux de bord d'entretien de chaque DTE seront fournis aux Centres Routiers Départementaux afin de gérer ces ouvrages conformément aux dossiers LSE.

| FICHE DE SUIVI DISPOSITIF DE TRAITEMENT DES EAUX | | | | | |
|---|----------------|--------------------|------------------|-------------|-----------------|
| 37 8 département 33 037 032 90 4 C | | | | | |
| LOCALISATION ET IDENTIFICATION | | | | | |
| Nom de l'ouvrage | | | | | |
| Commune | | | | | |
| Code de l'ouvrage | | | | | |
| Code de la commune | | | | | |
| DESCRIPTION DE L'OUVRAGE - CARACTÉRISTIQUES | | | | | |
| Donnée d'ordre | Unité | De quoi | Caractéristiques | Commentaire | Prévoir de voir |
| Capacité | m ³ | Volume de stockage | | | |
| Profil | | Longueur | | | |
| Largeur | | Largeur | | | |
| Profondeur | | Profondeur | | | |
| État de l'ouvrage | | État de l'ouvrage | | | |
| Classe | | Classe | | | |

Exemple de Fiche de suivi

QUELQUES PRECONISATIONS :

Adapter les routes aux situations urbaines en entrées et traversées de villes et villages et réduire la place de la voiture au bénéfice des piétons

- ### Les objectifs visés :
- Améliorer l'image des grandes voies de circulation en milieu urbain
 - Contribuer à apaiser la conduite
 - Requalifier les entrées de villes et de villages
 - Eviter la banalisation du territoire

- ### Les principes à adopter :
- Mettre en scène et qualifier les entrées de ville, transitions entre espaces de nature et espaces urbains, organiser des portes de villes plantées
 - Réduire les emprises routières et les surfaces minéralisées
 - Organiser le passage de circulations douces et le cas échéant de Transports en Commun en Site Propre (TCSP)
 - Enterrer les réseaux aériens, réduire la place des publicités et enseignes, revaloriser les façades bâties et le linéaire des clôtures
 - Séquencer les linéaires par des aménagements variés, contraster entre séquences en diffus et traversées de centralités
 - Réduire les largeurs de chaussée et les vitesses
 - Valoriser le paysage bâti
 - Résorber les points noirs dans les Zones d'Activités (ZA)
 - Offrir les équipements et services greffés sur la route de façon confortable (boutique, pharmacie, école, ...)
 - Limiter le mobilier urbain et routier banalisant
 - Traiter l'entrée de ville dans sa globalité et le lien avec le centre bourg

► Parcours sur la RD20 de Langoiran à Créon paysager situé sur la RD671 :

Le Concept de «route-paysage» :

La Gironde est reconnue pour la richesse de ses paysages et son patrimoine.

La route en est l'axe et le vecteur de découverte principal.

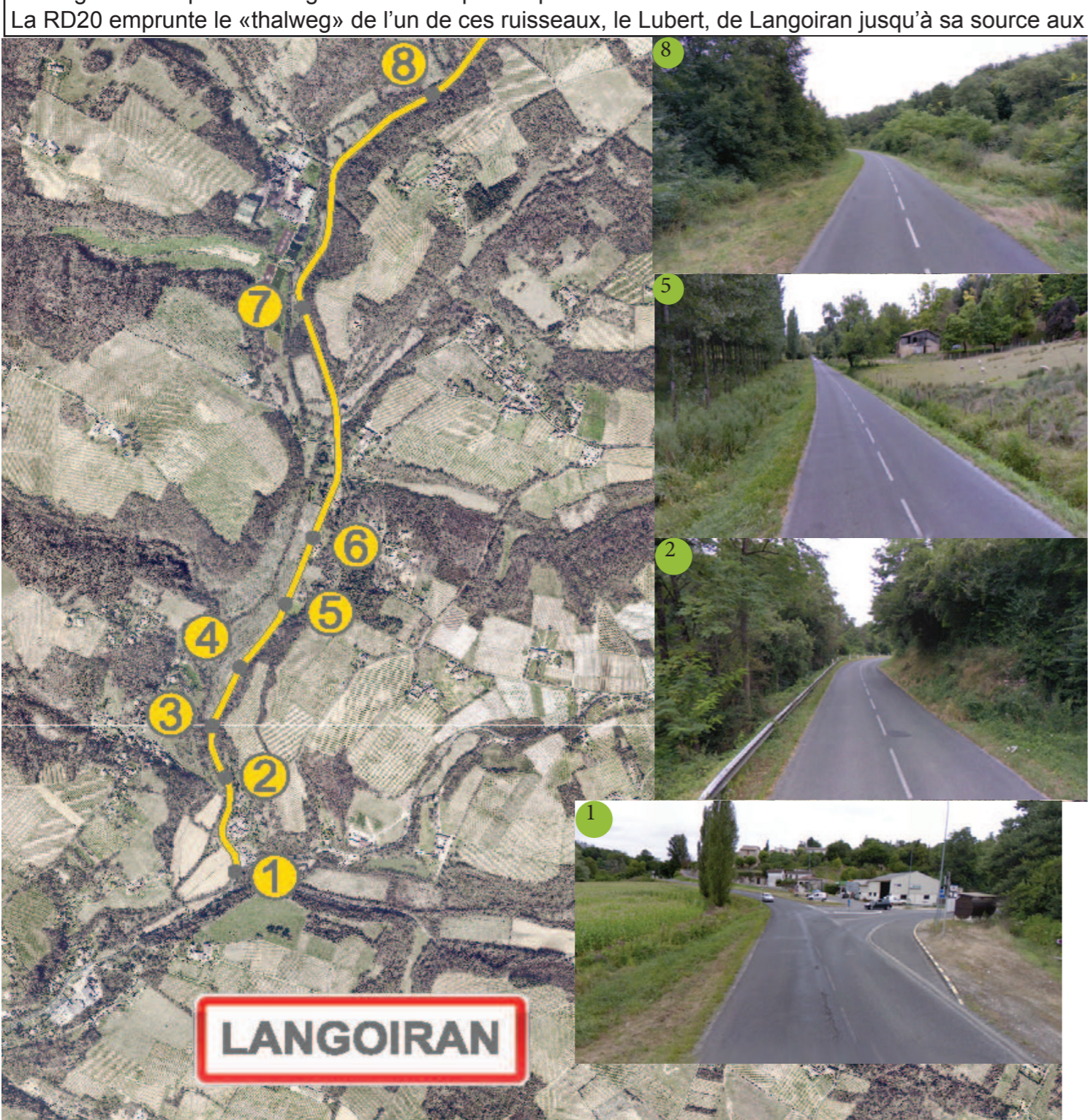
La «route-paysage» a pour vocation de **mettre en scène** les ambiances et vues sur les paysages traversés.

Le traitement des abords et de la chaussée a vocation à participer à la qualité d'ensemble du paysage traversé.

La RD20 de Langoiran à Créon :

Les côtes de l'Entre-deux-Mers sont entaillées de nombreux cours d'eau qui descendent le plateau vers la Dordogne. Ils ne parcourent généralement qu'une quinzaine de kilomètres de leur source à leur embouchure.

La RD20 emprunte le «thalweg» de l'un de ces ruisseaux, le Lubert, de Langoiran jusqu'à sa source aux



Les bassins du projet de recalibrage de la RD671 entre La-Sauve et Targon

Un concours de circonstance :

Les acquisitions foncières ont débuté avant l'obtention de l'autorisation au titre de la loi sur l'eau. Par mesure de sécurité, des surfaces plus importantes ont été réservées pour l'implantation des bassins. La Direction des Infrastructures a pu bénéficier de parcelles plus grandes car les propriétaires souhaitaient vendre entièrement.

AVANT



APRES



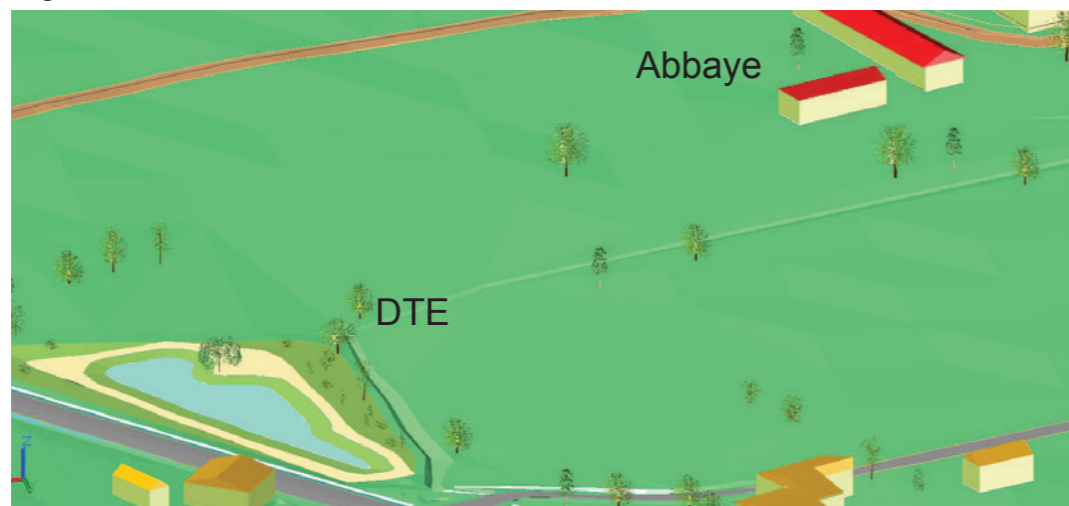
Présentation d'un bassin de rétention à Créon : Une "route-paysage"

Intervention de Pascal Istvancin DI - Bureau d'étude Est

Les facteurs qui ont concouru à l'aménagement de ce type de bassin « paysager » :

Une expérience passée base de réflexion sur l'insertion paysagère des bassins :

Des propriétaires dans le Sud Gironde ne voulaient pas de Dispositif de Traitement des Eaux (DTE) à proximité de leur abbaye classée. Après rencontre, il leur a été proposé un DTE aux formes douces, peu profond, avec des talus très peu pentus, des Eléments Techniques (ET) discrets ou fondus dans la végétation ainsi que des plantations de végétaux facilitant l'intégration paysagère.



Modelisation 3D de la proposition

ENJEU : Réduire l'impact visuel de ces éléments annexes liés au respect de la Loi sur l'Eau sur nos aménagements de routes départementales

Un constat :

Les bassins « classiques » étaient systématiquement clôturés. Ces grillages en bord de route ne passent pas inaperçus, ils sont très souvent envahis par la végétation (ronces) créant des masques visuels préjudiciables à la sécurité routière et aux perspectives paysagères.



sés.
traversé.

s la Garonne ou la
chère.
à abords de Créon.

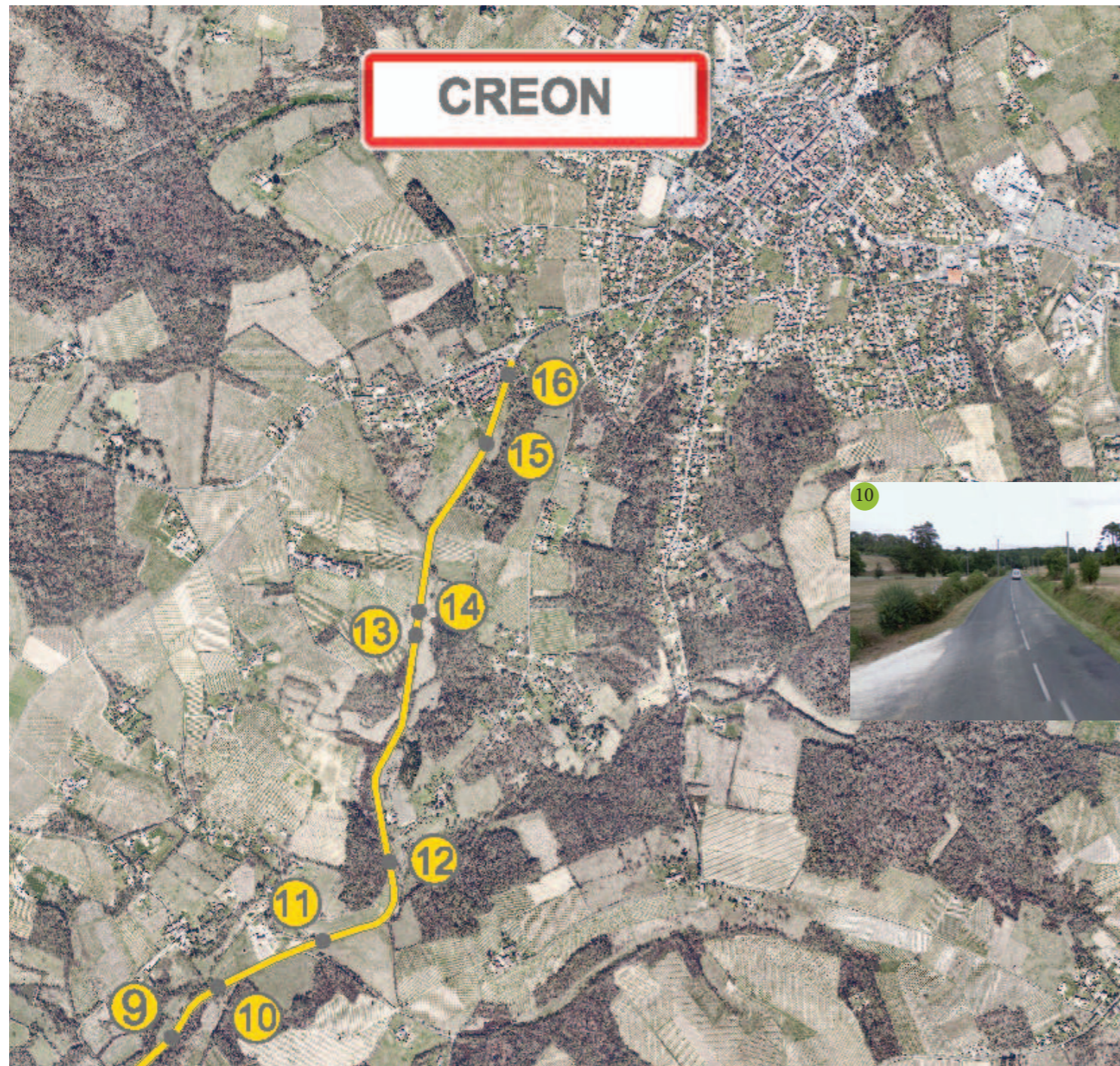


7- Vue aérienne de la distillerie de St Genès de Lombaud, le long de la RD20 :

Celle-ci ne se devine pas de la route, séparée par un épais corridor boisé ...

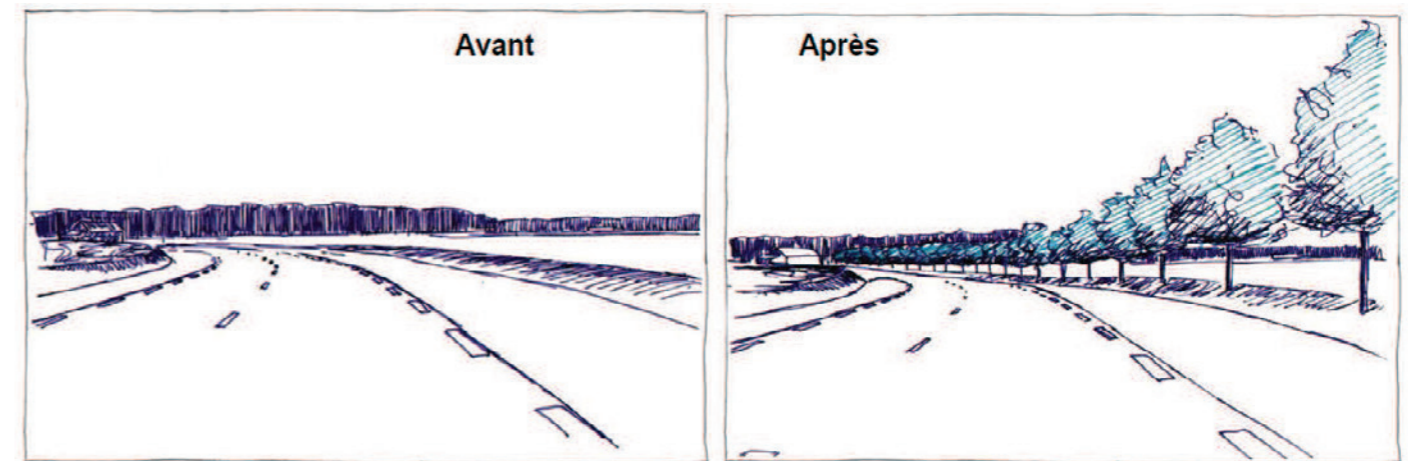
- 1- Départ de la RD20 au croisement avec la RD140 - petite zone artisanale en bord de carrefour
- 2- On entre directement dans une ambiance caractéristique de thalweg : refermée, boisée, sombre.
- 3-4- Quelques ouvertures sont créées par des peupleraies qui occupent progressivement le lit majeur du Lubert.
- 5- Ouverture intéressante sur une prairie pâturée en pente et une ancienne bergerie en fond de parcelle, reliquat d'activités anciennes d'élevage typiques des côteaux de l'Entre-deux-Mers.
- 6- Qualité paysagère végétale et minérale (haie arborée, portail en pierre) de cette propriété en bordure de route.
- 8- Alors qu'ailleurs, le paysage a tendance à s'enfricher par défaut d'entretien et d'occupation humaine.
- 9- On aperçoit un début d'ouverture latérale du paysage, on sort du thalweg, on a pris de la hauteur.

► Parcours sur la RD20 de Langoiran

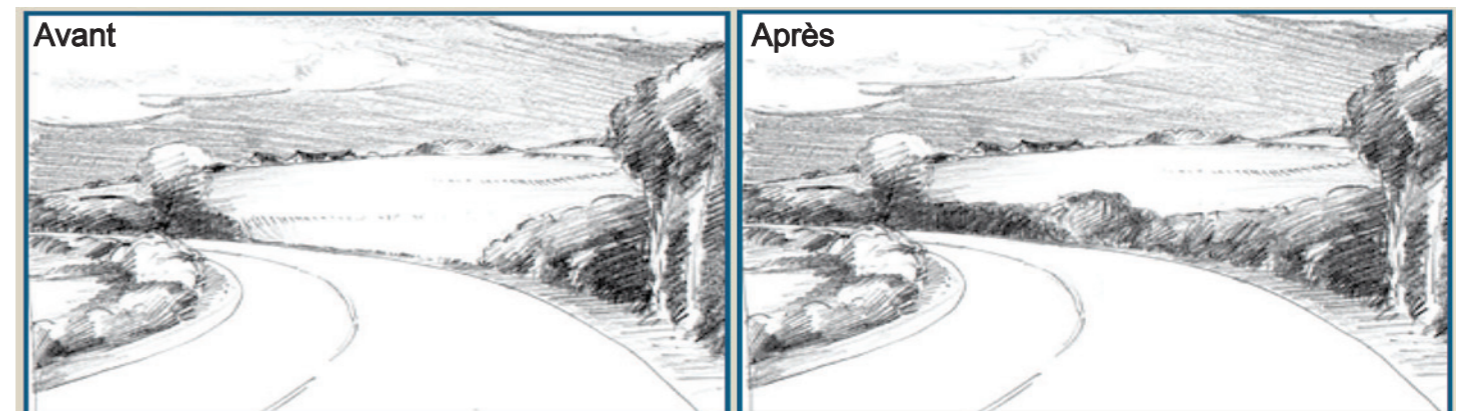


- 10-11-** On passe ici dans une nouvelle entité paysagère : F5 : Entre Deux Mers de Créon. Le changement d'ambiance est net : ouverture marquée des deux côtés de la route, prairies larges et côteaux parsemés de bosquets, paysage entretenu de grande qualité.
- 12-** Le paysage se referme par endroits, le boisement offrant une alternance intéressante à l'ambiance précédente.
- 13-14-** La vue se dégage sur des côteaux plantés de vignes (sur le plateau) caractéristiques de l'Entre Deux Mers. Une prairie occupe la pente.
- 15-** Repère visuel constitué par cet alignement de grands sujets juste avant l'arrivée à Créon.
- 16-** On retrouve ici les caractéristiques d'une entrée d'agglomération (stationnement anarchique de véhicules, panneaux...)

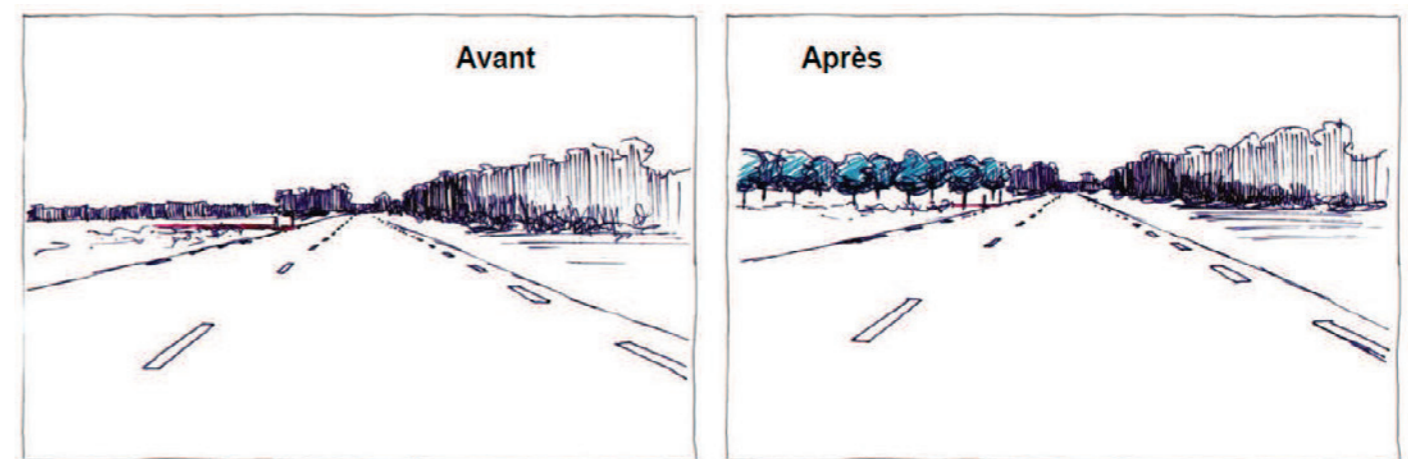
Quelques exemples de traitements :



Marquer la courbe par un alignement extérieur pour mieux anticiper le virage



Le virage est souligné par une plantation de nouvelle haie dans la continuité de celle existante, récréant une perception plus lisible du virage



Clarifier et renforcer la perception de la route dans le site en mettant en valeur les éléments du parcours ayant un sens pour l'utilisateur. Dans ce cas marquage du croisement par un alignement.

► Paysage et lisibilité de la route à Créon : Une "route-paysage"

Contexte, Réflexions (étude SETRA) :

Le paysage général et le paysage «routier» accompagnent l'utilisateur dans sa conduite.

Un constat chiffré :

74% des défaillances du conducteur interviennent au niveau de la saisie des informations et l'analyse de la situation

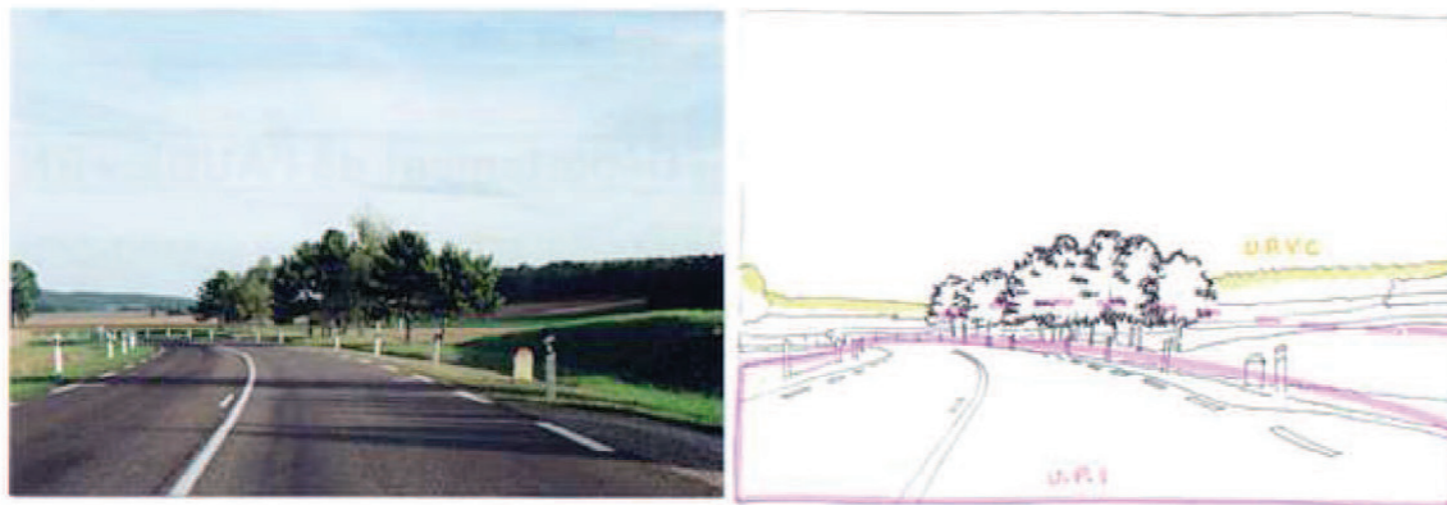
Objectif :

Améliorer la lisibilité de la route pour améliorer la perception du conducteur.

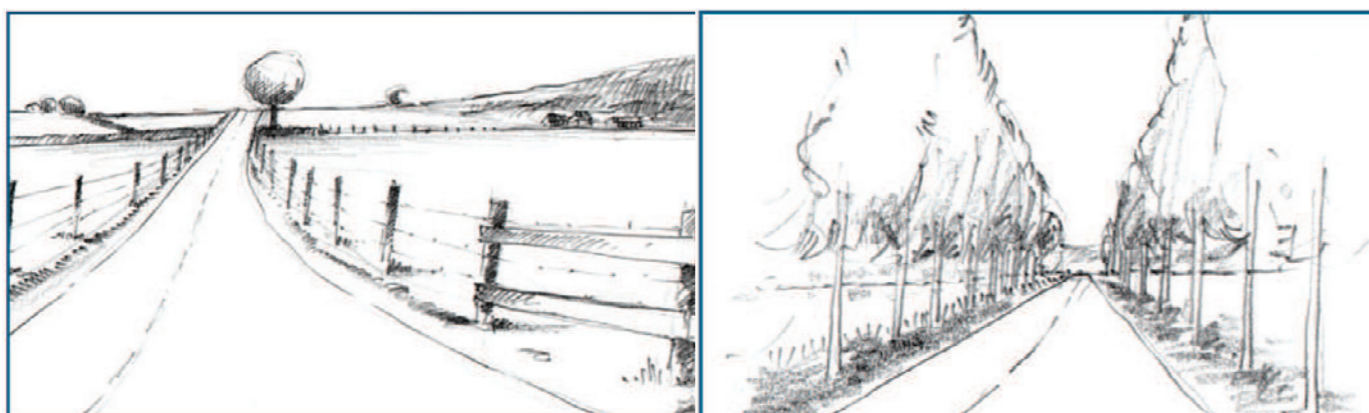
Le concept des unités de perception :

2 types

- Les unités de perception de l'infrastructure (UPI)
- Les unités de perception visuelle de conducteur (UPVC) : analyse du paysage



Quelques exemples en croquis :



Repères visuels constitués par des éléments bas (clôtures) et haut (arbre isolé qui marque le croisement).

Impression visuelle créée par un double alignement, perspective accentuée, la route semble plus étroite.



QUELQUES PRECONISATIONS :

Valoriser les routes-paysages, axes de découverte du patrimoine girondin

Les objectifs visés :

- Mettre en valeur le territoire par des itinéraires de qualité et offrir à la vue les grands paysages de la Gironde depuis les grandes infrastructures
- Contribuer à la protection des espaces agricoles et de nature
- Révéler le patrimoine plus « discret » des paysages

Quelques principes à adopter :

- Mettre en scène les points de vue, aires d'arrêt, interfaces avec les circulations douces...
- Adapter les équipements routiers au caractère patrimonial de ces itinéraires
- Mettre en valeur les villages qui ponctuent ces routes : entrées de villages, espaces publics, services, patrimoine architectural...
- Prévoir des aménagements sobres, sans surenchère
- Faire appel à des concepteurs qualifiés (paysagistes, architectes...)

Un projet :

Identifier à l'échelle du département les « routes-paysage »

► Présentation de l'unité paysagère F5 : L'Entre deux Mers de Créon

Onglet de l'Atlas : Situation

LA MÉTHODOLOGIE DE L'ATLAS
ORGANISATION DES PAYSAGES
FONDEMENTS NATURELS ET HUMAINS DES PAYSAGES
FONDEMENTS CULTURELS DES PAYSAGES
UNITÉS DE PAYSAGE
Introduction
Carte interactive des unités de paysage
Les transitions paysagères
A. La vallée de la Garonne
B. La vallée de la Dordogne
C. L'estuaire et ses rivages
D. Les franges boisées du nord
E. Du Blayais au Libournais
F. L'Entre-Deux-Mers
F1. Les collines de La Réole
F2. La vallée du Dropt
F3. L'Entre-Deux-Mers nord
F4. L'Entre-Deux-Mers de Sauveterre
F5. L'Entre-Deux-Mers de Créon
F6. Les collines sud de l'Entre-Deux-Mers
F7. La campagne résidentielle de l'Entre-Deux-Mers
Les milieux naturels de l'Entre-Deux-Mers
G. L'agglomération bordelaise
H. Le Bazadais
I. Les landes girandines
J. Le littoral atlantique
EVOLUTIONS, ENJEUX ET ORIENTATIONS

RECHERCHE PHOTOTHÈQUE CARTOTHÈQUE LEXIQUE SAC À DOS

UNITÉS DE PAYSAGE > F. L'ENTRE-DEUX-MERS

F5. L'ENTRE-DEUX-MERS DE CRÉON

SITUATION CARACTÉRISTIQUES ENJEUX

Introduction
Carte interactive des unités de paysage
Les transitions paysagères
A. La vallée de la Garonne
B. La vallée de la Dordogne
C. L'estuaire et ses rivages
D. Les franges boisées du nord
E. Du Blayais au Libournais
F. L'Entre-Deux-Mers
F1. Les collines de La Réole
F2. La vallée du Dropt
F3. L'Entre-Deux-Mers nord
F4. L'Entre-Deux-Mers de Sauveterre
F5. L'Entre-Deux-Mers de Créon
F6. Les collines sud de l'Entre-Deux-Mers
F7. La campagne résidentielle de l'Entre-Deux-Mers
Les milieux naturels de l'Entre-Deux-Mers
G. L'agglomération bordelaise
H. Le Bazadais
I. Les landes girandines
J. Le littoral atlantique
EVOLUTIONS, ENJEUX ET ORIENTATIONS

données sources : IGN BD Alté - BD Topo - BD Carthage - scan25

Reliefs 0m

Enjeux de protection / préservation

- Le patrimoine bâti : inventaire des constructions patrimoniales, entretien et restauration.
- Les structures végétales anciennes : entretien et renouvellement des haies, enrichissement et prolongement des structures existantes



Enjeux de valorisation / création

- Les espaces publics des villages : aménagement au bénéfice du piéton, mise en place d'espaces de convivialité, création de liaisons piétonnes et cyclistes entre le centre et les extensions....



Enjeux de réhabilitation/requalification

- Les abords de Créon : maîtrise du développement urbain, densification des extensions existantes, requalification des entrées de ville.
- Les extensions récentes : inscription dans les paysages alentour par la plantation d'espèces adaptées, mise en place de liaisons douces piétonnes et cyclistes vers les centres-bourgs.
- L'enfrichement des vallons : gestion des friches par le pâturage et les prairies de fauche....



Présentation de l'unité paysagère F5 : L'Entre deux Mers de Créon

Bloc diagramme de l'unité F5 : L'Entre-Deux-Mers de Créon

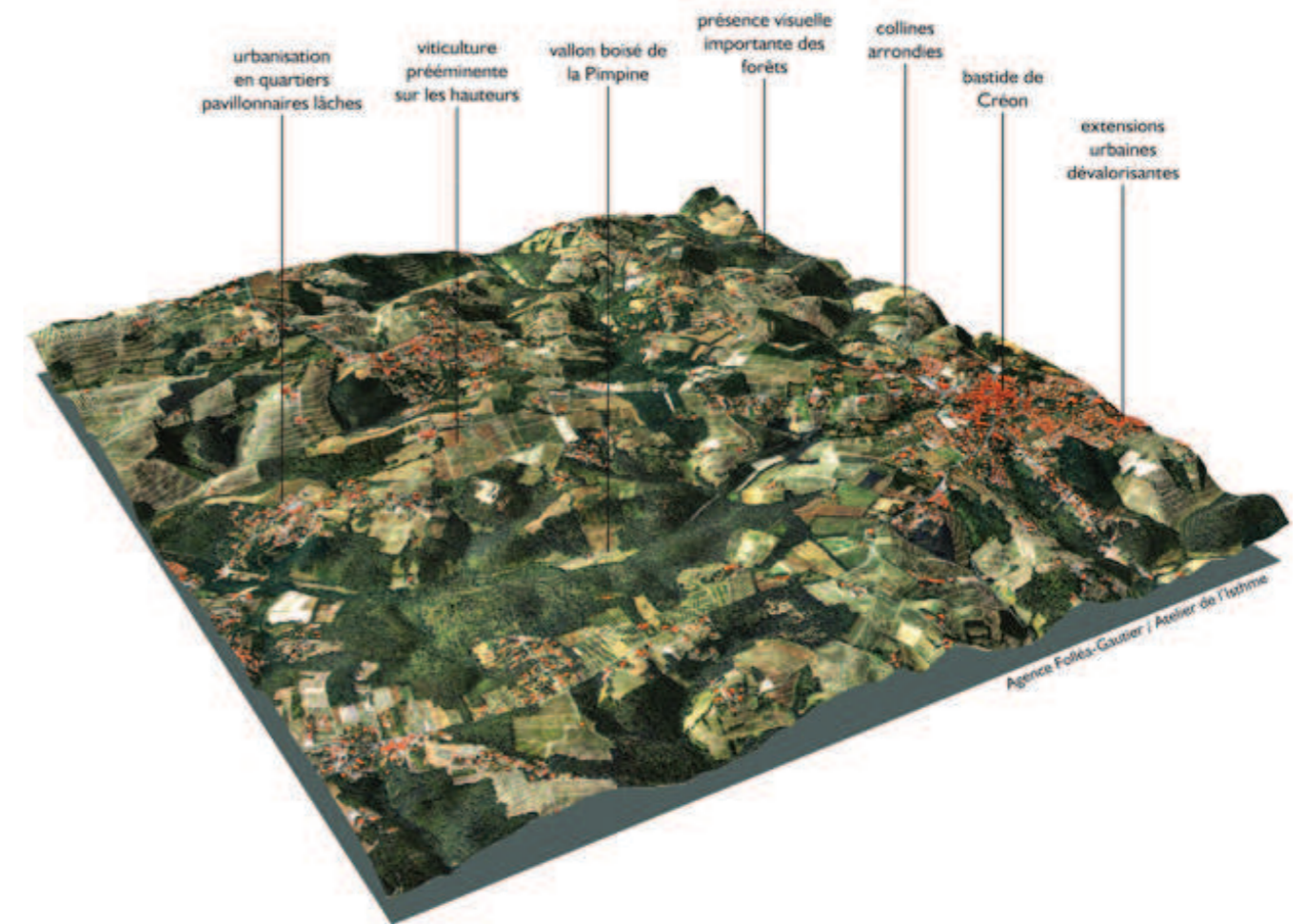
Onglet de l'Atlas : Enjeux

F5. L'ENTRE-DEUX-MERS DE CRÉON

SITUATION CARACTÉRISTIQUES **ENJEUX**

CARTE DES ENJEUX A L'ECHELLE DE L'UNITE DE PAYSAGE

| ENJEUX DE PROTECTION / PRESERVATION | ENJEUX DE VALORISATION / CREATION | ENJEUX DE REHABILITATION / REQUALIFICATION |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Marais, bocages, prairies et autres paysages agricoles de qualité Paysages d'exception à caractère naturel Reliefs marquants Routes-paysages Coupures d'urbanisation Sites bâtis remarquables Patrimoine architectural et urbain | <ul style="list-style-type: none"> Paysages à dominante viticole Inscription des activités industrielles dans le paysage Patrimoine hydraulique (digues, canaux...) Ports et berges Zones commerciales et d'activités Entrées et traversées de villes et villages | <ul style="list-style-type: none"> Urbanisation linéaire Carrières et gravières Paysages de monocultures Enrichissement (coteaux, prairies, marais...) Peupleraies Limite du département Limite d'unité de paysage |



Panorama depuis les hauteurs d'une croupe de l'Entre-deux-mers

► Présentation de l'unité paysagère F5 : L'Entre deux Mers de Créon

Onglet de l'Atlas : Caractéristiques

LA MÉTHODOLOGIE DE L'ATLAS
ORGANISATION DES PAYSAGES
FONDEMENTS NATURELS ET HUMAINS DES PAYSAGES
FONDEMENTS CULTURELS DES PAYSAGES
UNITÉS DE PAYSAGE

RECHERCHE PHOTOTHÈQUE CARTOTHÈQUE LEXIQUE SAC À DOS

UNITÉS DE PAYSAGE > F. L'ENTRE-DEUX-MERS

F5. L'ENTRE-DEUX-MERS DE CRÉON

SITUATION CARACTÉRISTIQUES ENJEUX

Introduction
Carte interactive des unités de paysage
Les transitions paysagères
A. La vallée de la Garonne
B. La vallée de la Dordogne
C. L'estuaire et ses rivages
D. Les franges boisées du nord
E. Du Blayais au Libournais
F. L'Entre-Deux-Mers
F1. Les collines de La Réole
F2. La vallée du Dropt
F3. L'Entre-Deux-Mers nord
F4. L'Entre-Deux-Mers de Sauveterre
F5. L'Entre-Deux-Mers de Créon
F6. Les collines sud de l'Entre-Deux-Mers
F7. La campagne résidentielle de l'Entre-Deux-Mers
Les milieux naturels de l'Entre-Deux-Mers
G. L'agglomération bordelaise
H. Le Bazadais
I. Les landes girondines
J. Le littoral atlantique

EVOLUTIONS, ENJEUX ET ORIENTATIONS

Un socle remodelé qui apporte une grande richesse topographique

Vallon du ruisseau de Vayres - La Sauve
crédits : Agence Folléa-Gautier

Hérité des dépôts calcaires du Tertiaire, le large 'plateau' de l'Entre-Deux-Mers a été fortement remodelé depuis. Des mouvements souterrains ont bosselé sa surface, tandis que des graves la recouvraient par nappes et que des cours d'eau y creusaient des vallons. Aujourd'hui, ce socle est parcouru de longues entailles là où ces affluents rejoignent la Garonne, tandis qu'une haute dorsale boisée le surplombe, soulignant d'ouest en est la ligne de partage des eaux et marquant la limite nord de l'unité. Ces caractéristiques topographiques apportent une richesse certaine aux

Un socle remodelé qui apporte une grande richesse topographique



Des reliefs plus marqués et soulignés par les boisements



L'abbaye de la Sauve Majeure et la bastide de Créon



Une pression foncière notable qui transforme les paysages

